



MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER II EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS

Option : Management de la securite et Aide Humanitaire

Presenté par :

THOMAS BAMOUNI

Travaux dirigés par :

Abdoulaye KARAMA : Chargé de programme à SOSSIBF

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX ET PHOTOS	6
INTRODUCTION GENERALE	7
I-PRESENTATION DU PROJET	8
1 .Contexte et Justification	8
2 -Objectifs et intérêt de l'étude	9
3. Hypothèses de travail	9
4. Déroulement des travaux	10
CHAPITRE I :-PRESENTATION INSTITUTIONNELLE ET MOYENS D'ACTION DE SOSSIBF	11
I. PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DE SOSSIBF	11
1.1.Statuts juridiques	11
1.2. Vision et principes	11
1.2.1. Vision	11
1.2.2. Mission	11
1.2.3. Objectif	11
1.2.4. Valeurs	11
1.2.5. Principes Directeurs	12
1.3. Structuration de SOSSIBF	12
1.3.1. Assemblée Générale (AG)	12
1.3.2. Conseil d'Administration (CA)	12
1.3.3. Bureau Exécutif (BE)	12
1.3.4. Direction exécutive	13
1.4. Domaines de compétence	13
1.5. Distinction honorifique	13
II MOYENS D'ACTION DE SOSSIBF	13
2..1. Ressources humaines	13
.2.1.1. Personnel de la direction exécutive	13
2.1.2. Personnel des projets	14
2.1.3. Stagiaires reçus	14
2.2 Ressources matérielles	17
2.2.1. Parc automobile	17
.2.2.2. Parc Moto	17
2.2.3. Matériels informatiques	17
CHAPITRE II. SITUATION DES PROJETS, ZONES ET DOMAINES D'INTERVENTION.	19
I.CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS DE SOSSIBF	19
II. DOMAINES D'INTERVENTION DE SOSSIBF	21
2.1.. Sécurité alimentaire et nutritionnelle	21
2.2 Eau, hygiène et assainissement	22

2.3. Environnement et changement climatique	23
2.4. Genre et promotion féminine	24
2.5. Gouvernance politique et développement local	24
2.6. Santé communautaire	24
2.7. Micro-finance	25
CHAPITRE 3. ANALYSE AU PLAN INSTITUTIONNEL	26
I. LES ATOUTS DE SOS SAHEL BURKINA FASO	26
II. LES FAIBLESSES DE SOSSIBF	28
III. ANALYSE DES INTERVENTIONS DE SOSSIBF	29
IV : LES OBSTACLES MAJEURS DANS LES SECTEURS D'INTERVENTION DE SOSSIBF.	33
4.1. Au niveau du volet « Approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement	33
4.2 Au niveau du volet « Sécurité alimentaire »	34
4.3 Au niveau du volet « Education »	36
4.4 Au niveau de l'Environnement	36
4.5 Au niveau de la Santé et de la Nutrition	40
4.6. Au niveau du Genre et développement	42
4.7 Au niveau de la Décentralisation, la Gouvernance locale et la Coopération décentralisée	43
V. PERSPECTIVES	45
CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXES	57

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AEP	:	Approvisionnement en Eau Potable
AEPHA	:	Accès à l'Eau Potable à l'Hygiène et à l'Assainissement
APDC	:	Association pour la Promotion et le Développement des Communautés
ASDM		Association le Soleil Dans la Main
ASI		Agent de Santé à Base Communautaire
ATPC		Assainissement Total Porté par la Communauté
AUE	:	Association des Usagers de l'Eau
CES/DRS	:	Conservation des Eaux et de Sols/Défense et Restauration des Sols
CFW		Cash For Works
CILSS	:	Communauté Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNASA	:	Conseil National de Sécurité Alimentaire
COGES	:	Comité de Gestion
CSPS	:	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	:	Conseil Villageois de Développement
DAO		Dossier d'Appel d'Offres
DPSP-ONG	:	Direction de la Promotion et du Suivi du Partenariat avec les ONG
DRS/CES	:	Défenses et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols
FCG	:	Fonds Commun Genre
IEC/CCC	:	Information Education Communication/Communication pour le Changement de Comportement
IFSN	:	International Food Security Network
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	:	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PACT	:	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PADS	:	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
PAM		Programme Alimentaire Mondial
PDDEB	:	Programme Décennal de Développement de l'Education de Base
PMH	:	Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	:	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PNDES	:	Plan National pour le Développement Economique et Social
PNGT	:	Programme National de Gestion des Terroirs
PRECOS	:	Projet de Renforcement des Capacités des Organisations locales de développement pour fournir des Services de

PRORESI	:	proximité en milieu rural défavorisé au Niger et au Burkina Faso Projet de Renforcement de la Résilience
PSAN	:	Projet de renforcement des capacités des acteurs locaux pour la prévention et la facilitation de la prise en charge de la malnutrition dans le district sanitaire de Nouna dans la région de la boucle du Mouhoun
RECIF/ONG BF	:	Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG au Burkina Faso
PCD DEDO	:	Projet de Coopération Décentralisée Dédougou -Douai
RLCD		Radio de Lutte Contre la Désertification et le Changement Climatique
ROSSAD	:	Réseau des Organisations de la Société civile pour la Sécurité Alimentaire Durable
ASSA	:	Intensification de l'assainissement familiale dans 12 communes rurales des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun.
SAPA G-K	:	Projet de Sécurité Alimentaire et de la Productivité Agricole dans les provinces de la Gnagna et de la Komandjari Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SOSSIBF	:	SOS SAHEL International Burkina Faso
SPONG	:	Secrétariat Permanent des ONG

LISTE DES TABLEAUX ET PHOTOS

1. Tableau 1 : Zones d'intervention de SOSSSIBF en 2016-2017
2. Tableau 2 : Situation des projets mis en œuvre en 2017 par SOSSIBF
3. Photo 2 : Forage neuf de l'école de Happerekuy dans le Mouhoun, réalisé par SOSSIBF
4. Photo 3 : Mise en œuvre du Zai à Gounga dans la province du Namentenga
5. Photo 4 : Formation des producteurs de San sur le compostage, province du Bam
6. Photoshop de quelques réalisations

INTRODUCTION GENERALE

Depuis 1982, date de sa création, SOS SAHEL International Burkina Faso (SOSSIBF) s'est engagé dans le combat aux côtés des populations rurales pour la recherche de leur bien-être à travers des actions de développement intégré durable. C'est le défi que s'est fixé quelques années plus tôt, SOS SAHEL International, la structure mère et fédératrice à laquelle elle fait partie intégrante. Ce combat au niveau du Burkina Faso, pays sahélien classé parmi les plus pauvres du monde, a été déterminant et continu de l'être.

Depuis les indépendances à nos jours, l'Etat burkinabè et ses partenaires n'ont cessé de mener le combat contre l'adversité en général et la pauvreté en particulier. Cette volonté a sans doute suscité plusieurs initiatives au nombre desquelles on peut citer le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES), le référentiel national et actuel du développement du Burkina Faso qui suscite beaucoup d'espoir et canalise toutes les énergies. Ce cadre justifie incontestablement le fondement de la lutte contre la pauvreté et s'intègrent par conséquent, dans le moule de la mission de SOS SAHEL INTERNATIONAL Burkina Faso, qui consiste à soutenir les plus vulnérables et pauvres pour leur autoréalisation.

L'action de SOS SAHEL International Burkina Faso se mène donc dans cet environnement hautement dynamique, d'autant plus que l'Etat Burkinabè a toujours été un de ses partenaires privilégiés. Aujourd'hui, le constat le plus singulier révèle que les choses ne cessent d'évoluer et souvent à une vitesse vertigineuse tout au long de ces années. La situation nationale et le contexte mondial en proie aux changements sociopolitiques, économiques et environnementaux fragilisent davantage notre monde. La fracture sociale entre les nantis et les moins nantis s'intensifie. Pis encore, le monde rural est à la traîne avec le niveau de pauvreté qui n'a pas reculé en dépit des chiffres officiels sur la croissance nominale au niveau macroéconomique. Bref, tous ces paramètres qui chaque année qui passe, prennent de l'ascendance sur les relations entre les hommes, et imposent à SOSSIBF de changer son fusil d'épaule afin d'atteindre son objectif qui est celui d'éradiquer à terme la pauvreté.

Le niveau de développement actuel de cette organisation face à l'exacerbation de la pauvreté au Burkina Faso en dépit de ces actions multiples et multiformes la questionne. Face à cette situation, un recul s'impose pour mieux cerner la problématique de la pauvreté au Burkina Faso, afin de lui appliquer « des remèdes convenables ». La nécessité d'une analyse conséquente des actions et réalisations de l'organisation afin de réorienter les interventions pour plus de résultats et d'impact s'avèrent plus que nécessaire au regard de la paupérisation accrue des populations bénéficiaires. Cela permettra à SOSSIBF de dégager des perspectives salutaires, d'où l'importance d'un tel travail qui consiste à faire un diagnostic de l'ONG et l'état des lieux des projets mis en œuvre courant 2016-2017., les analyser et dégager des perspectives.

Pour parcourir notre sujet nous allons d'abord présenter SOSSIBF et faire l'état des lieux des projets selon les domaines d'intervention de, l'ONG, ensuite nous ferons une analyse de l'ONG lui-même et des actions mises en œuvre. Enfin nous terminerons par dégager les perspectives.

I-PRESENTATION DU PROJET

1 .Contexte et Justification

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres du monde. Cette pauvreté se manifeste tant au niveau individuel que dans plusieurs secteurs de la vie tels que l'agriculture, environnement, l'élevage et le tourisme etc. Cette situation de pays pauvre lui confère un statut de privilégié au niveau des différentes interventions régionales et internationales et des appuis financiers extérieurs à aider les Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE)). En effet, depuis des décennies, les séminaires, les colloques et les conférences, se tiennent pour non seulement parlé de la question de l'extrême pauvreté du pays et des possibilités de sortir le Burkina Faso de cette situation.

Face à ce constat, les partenaires techniques et financiers, « Etats dits développés », et organismes multinationaux soucieux du développement et de la stabilité du pays, accourent et mettent à la disposition de l'Etat des ONG, associations, différents portefeuilles financiers et techniques pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement.

C'est dans un tel contexte que SOSSIBF a bénéficié de financement de partenaires techniques et financiers en vue d'apporter sa contribution à la lutte contre la pauvreté dans ses domaines d'expertises : la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'environnement et la gouvernance locale. Fort de cela, elle implémente plusieurs projets sur le terrain en vue de donner aux populations rurales et pauvres les rudiments nécessaires pour leur auto- suffisance alimentaire leur auto- promotion donc leur émancipation de la pauvreté.

Sur le terrain du développement, qu'en est-il exactement de ces projets qui sont mis en œuvre dans presque toutes les régions du Burkina FASO ?

En dépit de la multitude d'interventions des ONG, associations, projets et coopérations pour sortir le Burkina Faso de cette situation de pauvreté, pourquoi persiste-elle ? Est-elle endémique au Burkina Faso ?

Au regard de cette situation, il nous est apparu plus qu'important au cours de notre stage, de jeter un regard sur les interventions de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) SOSSIBF, pour en faire un diagnostic, analyser les actions et réalisations de l'ONG et proposer des perspectives si nécessaire. Cela pourrait nous donner des éléments de réponses aux multitudes questionnements à propos de l'impact des actions des structures qui interviennent sur le terrain pour améliorer les conditions de vies des populations rurales.

Des études similaires ou exhaustives sur cette thématique n'existent pas au niveau de la banque des données de l'ONG, par conséquent notre projet pourrait élargir le champ de connaissance de SOSSIBF et lui donner des éléments, peu ou prou, pour dynamiser ou renforcer ces différentes interventions. Cette vision situe toute l'importance de notre investigation.

2 -Objectifs et intérêt de l'étude

Notre objectif, à travers la présente étude, est de proposer un diagnostic institutionnel de notre structure d'accueil pour le stage et des ses interventions .Il s'agit d'analyser l'ONG, ses actions et réalisations, proposer des perspectives qui peuvent contribuer à la dynamiser et lui donner plus de visibilité et d'impacts dans ses actions au bénéfice des populations rurales. Cette investigation s'inscrit donc dans le cadre d'une recherche fondamentale.

Notre souci majeur à travers cette étude, est de satisfaire un intérêt d'ordre intellectuel et pratique. Cependant, nos résultats pourraient servir à des travaux similaires ou aider les institutions, ONG ou autres structures dans la prise de décisions. La société civile pourrait aussi s'en servir pour réaménager ses interventions. Aussi, pourrait- elle servir d'outil de référence aux institutions gouvernementales, organisations non gouvernementales et associations dans l'élaboration de leur programme ou dans la gestion des projets en faveur des populations pauvres. Cependant, nous nous gardons de généraliser les résultats issus de ce stage de fin d'étude.

3. Hypothèses de travail

L'hypothèse tend à formuler une relation entre les faits significatifs et constitue un élément possible de début de théorie (**Madeleine Grawitz (1993)**)¹. Partant de là, notre réflexion s'articulera autour des hypothèses suivantes .

- Les populations rurales au Burkina Faso sont fortement analphabétisées et attachées aux pratiques rétrogrades. Les initiatives de renforcements de capacités et sensibilisations des acteurs sur le terrain dans la mise en œuvre des interventions s'avèrent nécessaires pour l'appropriation des nouvelles dynamiques de développement.
- L'eau, l'hygiène et l'assainissement sont des questions actuelles et se posent comme des préoccupations existentielles au Burkina Faso, surtout en milieu rurale, à même d'impacter positivement ou négativement les conditions de vie de populations.
- Le monde agricole au Burkina Faso demeure non outillé, utilisant des techniques dépassées qui maintiennent le secteur dans une production de subsistance qui ne répond pas à la politique d'une production alimentaire autosuffisante. Les techniques et technologies agricoles nouvelles apparaissent comme des alternatives à l'auto-suffisante alimentaire.

¹ GRAWITZ Madeleine ; Méthodes des sciences sociales, Edition Dalloz, Paris 1993

- SOS Sahel International Burkina Faso (SOSSIBF) doit intégrer les stratégies et politiques nationales dans ces interventions en faveur des populations rurales et se doter d'une stratégie de valorisation et de fidélisation de ces compétences pour escompter les résultats attendus dans la mise en œuvre de ses projets et programmes.

4. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés essentiellement au sein de l'ONG SOSSIBF et sur le terrain. Il a consisté à des visites de réalisations et des entretiens avec des bénéficiaires. Des entretiens ont été nécessaires avec le personnel de l'ONG de SOSSIBF pour saisir notre problème, mener notre analyse et dégager les perspectives. En dernier ressort, nous avons eu recours à la recherche documentaire pour étayer et appuyer notre argumentaire.

En dépit de quelques difficultés rencontrées liées aux non-respects des rendez-vous et La faiblesse des moyens financiers pour faire de tels travaux, l'étude s'est bien déroulée.

CHAPITRE I :-PRESENTATION INSTITUTIONNELLE ET MOYENS D'ACTION DE SOSSIBF

I. PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DE SOSSIBF

1.1. Statuts juridiques

SOS SAHEL International Burkina Faso est une ONG de droit burkinabè créée en 1982 pour soutenir les populations rurales du sahel frappées par la sécheresse à travers des projets de développement durable. Elle fait partie de la fédération « SOS SAHEL International » constituée d'Associations du Sud que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, l'Ethiopie, le Soudan et le Tchad et du Nord que sont la France, le Luxembourg et la Grande Bretagne. SOS SAHEL International Burkina Faso est reconnue sous le récépissé n°12/IS/SG/DAP du 02 août 1988. Sa dernière reconnaissance porte le N°2004- 154/MATD/SG/DGLPAP/DAOSOC du 26/03/2004. Elle est également enregistrée à la Direction de partenariat avec les ONG, ex Direction de Suivi des ONG (DSONG) sous le numéro 156.

Le siège de SOS SAHEL INTERNATIONAL BURKINA FASO est situé à Ouagadougou au secteur 42 (selon le nouveau découpage de la ville), zone une, non loin de l'Hôpital pédiatrique Charles De Gaulle, et du marché de la zone une, rue 42-417, porte 81. (Carte de situation géographique jointe en dessous).

1.2. Vision et principes

Tous les projets et programmes de SOS SAHEL International et toutes ses autres interventions sont soutenus par une vision et un ensemble de principes et de code de bonne conduite qui se déclinent comme suit :

1.2.1. Vision

La vision de SOSSIBF est : « Nous rêvons d'un Burkina Faso où toutes les populations ont un accès continu et équitable aux fruits du développement durable ».

1.2.2. Mission

SOSSIBF s'est donné pour mission de « Cultiver l'esprit de solidarité nationale et internationale au profit des populations défavorisées au Burkina Faso ».

1.2.3. Objectif

L'objectif de SOSSIBF est de « s'attaquer aux questions de développement à la base en s'appuyant sur les populations à travers des projets à vocation communautaires impactant la lutte contre la désertification, l'insécurité alimentaire et la pauvreté en général ».

1.2.4. Valeurs

Les valeurs cultivées par SOSSIBF dans son fonctionnement sont :

1. Solidarité
2. Conscience professionnelle

3. Tolérance
4. Equité
5. Intégrité
6. Apprentissage continu
7. Innovation/créativité
8. Dévouement.

1.2.5. Principes Directeurs

Les principes qui gouvernent le fonctionnement de SOSSIBF sont :

1. Disponibilité ;
2. Respect de la hiérarchie ;
3. Collégialité ;
4. Refus de la corruption ;
5. Recevabilité ;
6. L'appropriation ;
7. Participation ;

1.3. Structuration de SOSSIBF

Les statuts et le règlement intérieur de SOSSIBF codifient tous ses actes institutionnels et administratifs ainsi que son organisation basée sur les instances que sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration, le Bureau Exécutif et la Direction Exécutive.

1.3.1. Assemblée Générale (AG)

C'est l'instance suprême de l'association. Elle comprend les membres fondateurs, les membres adhérents. Les membres individuels sont estimés à 46 et les membres moraux à 50, soit un total de 96 membres. Elle se réunit une fois par an.

1.3.2. Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir et autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale et qui ne sont pas contraires à l'intérêt de l'association. Le Conseil d'administration compte 17 membres et se réunit une fois par trimestre, soit 4 fois par an.

1.3.3. Bureau Exécutif (BE)

Le Bureau Exécutif met en application les orientations fixées par le Conseil d'Administration. Il est composé de sept membres et se réunit une fois par mois.

Il recrute un Directeur exécutif qui met en œuvre ses décisions. Le Bureau exécutif se compose de sept (7) membres à savoir :

- Un (1) Président ;
- Un (1) 1^{er} Vice-président ;
- Un (1) 2^{ème} Vice-président ;
- Un (1) Secrétaire Général
- Un (1) Secrétaire Général Adjoint ;
- Un (1) Trésorier Général ;
- Un (1) Trésorière adjointe.

1.3.4. Direction exécutive

Afin de faciliter la recherche de fonds et la mise en œuvre des projets et programmes au profit des populations de la zone d'intervention de SOS SAHEL INTERNATIONAL BURKINA FASO, Le Bureau Exécutif s'est doté d'une direction exécutive.

Cette direction exécutive a pour rôle, la coordination, la supervision et le suivi évaluation des équipes mises en place dans les régions d'intervention pour une meilleure implantation des projets et programmes sur le terrain. Elle est chargée également de rendre compte du déroulement et des résultats obtenus des activités aux instances de l'ONG et aux bailleurs de fonds.

1.4. Domaines de compétence

Depuis sa création, l'ONG a fortement diversifié ses domaines de compétence pour accompagner de manière intégrée les populations sur l'ensemble du territoire national. Les plus importants domaines de compétences sont:

1. Environnement et gestion durable des ressources naturelles.
2. Agriculture durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
3. Elevage ;
4. Education/alphabétisation ;
5. Eau potable, hygiène et assainissement ;
6. Assistance aux populations vulnérables à travers des actions humanitaires ;
7. Coopération décentralisée et gouvernance locale ;
8. Maitrise d'ouvrage communale ;
9. Micro finance ;
10. Santé ;
11. Promotion de la femme et du genre.

1.5. Distinction honorifique

SOSSIBF a reçu en 2004 et en 2016, la distinction honorifique de *Chevalier de l'ordre de mérite* du Burkina Faso, avec agrafe *Action sociale*. Ce qui constitue une marque de reconnaissance de l'Etat à l'ONG pour ses œuvres en faveur du développement du pays.

II MOYENS D'ACTION DE SOSSIBF

2..1. Ressources humaines

.2.1.1. Personnel de la direction exécutive

Le personnel de la direction exécutive comprend :

- Un directeur exécutif ;
- Un chargé de programme ;
- Un chargé de Suivi-Evaluation ;
- Un chargé des ressources humaines, du contentieux et de la communication ;
- Une secrétaire assistante ;
- Un gestionnaire comptable ;

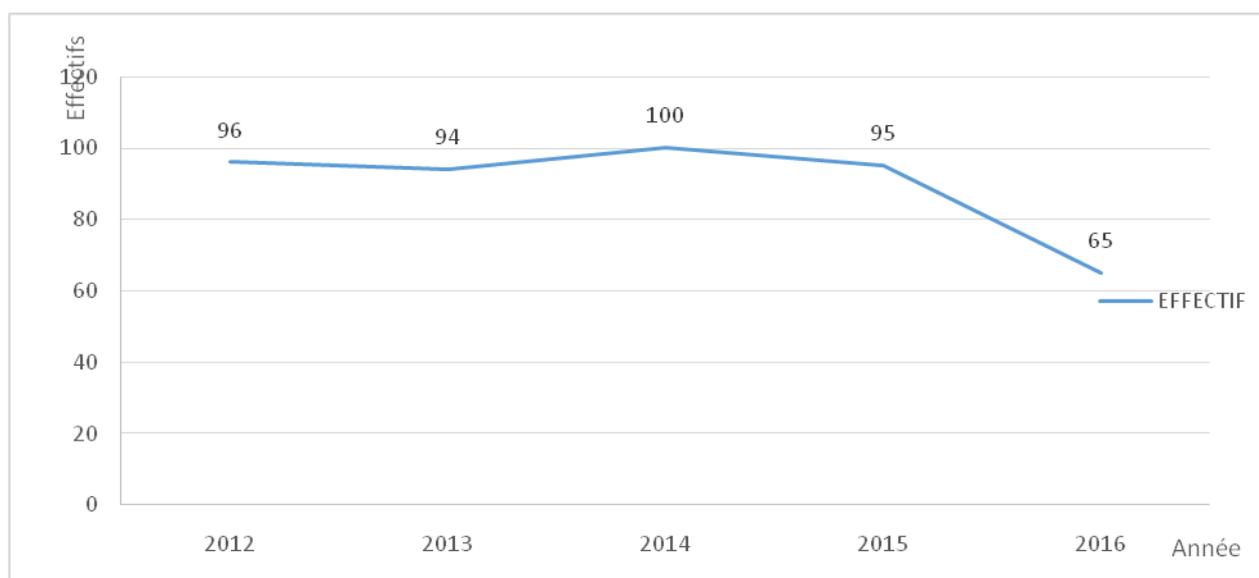
- Un comptable ;
- Un responsable du parc auto
- Un agent de liaison
- Deux gardiens ;
- Deux chauffeur.

Un total de treize(13) personnes assure ainsi le fonctionnement de la direction exécutive. En plus de ce personnel, SOS SAHEL INTERNATIONAL BURKINA FASO dispose de personnel pour la mise en œuvre des projets sur l'ensemble du territoire national.

2.1.2. Personnel des projets

SOSSIBF dispose de bases à Dédougou, Nouna, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Bousse, Kaya, Bogandé, Djibo, Gayéri en plus du siège à Ouagadougou qui abritent son personnel pour la mise en œuvre des projets. Ces projets ont totalisé soixante-cinq(65) employés courant 2016-2017.

: Evolution de l'effectif du personnel de SOSSIBF sur les 5 dernières années



Source Rapport annuel SOSSIBF 2016

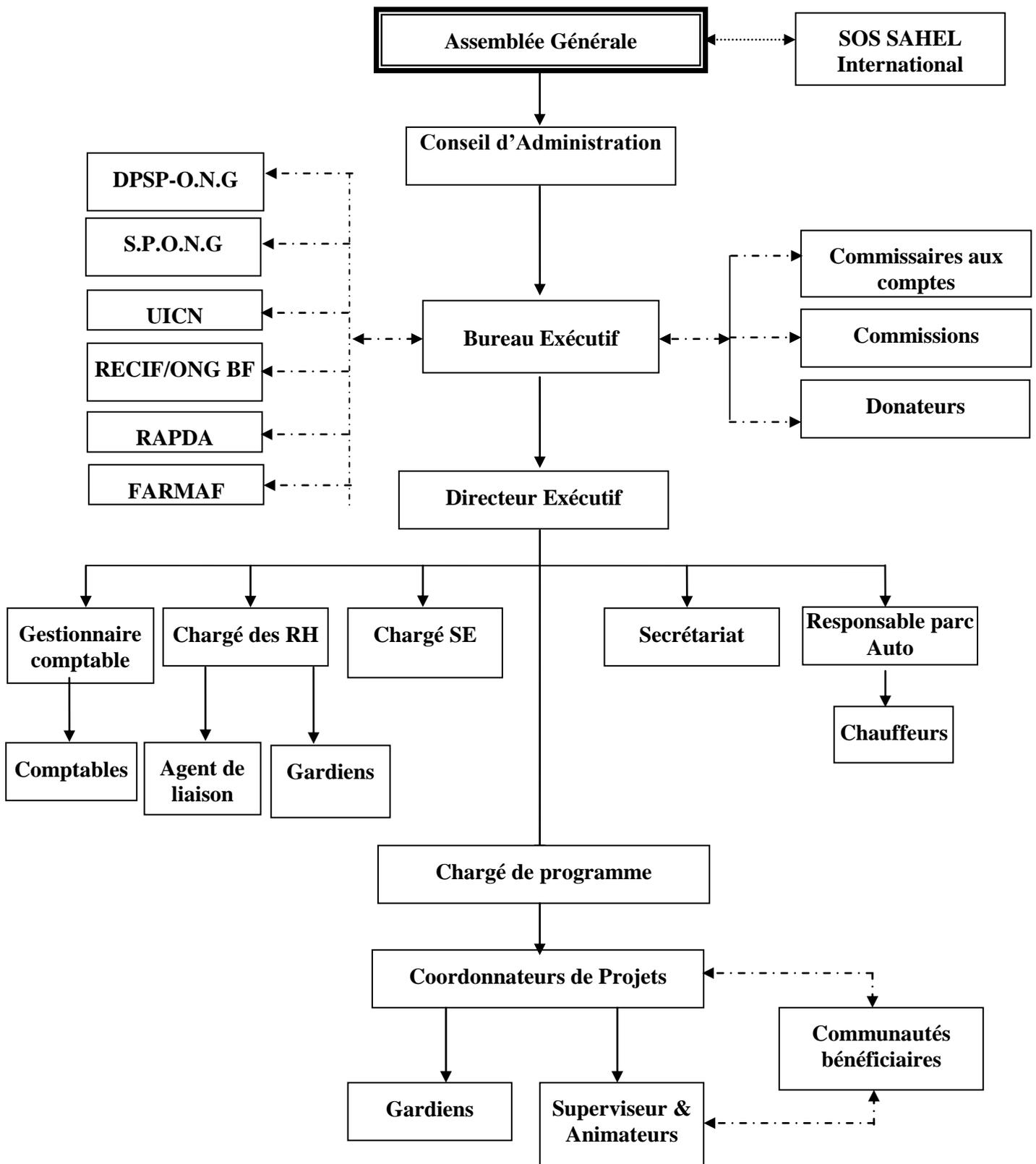
De 2013 à 2014 la tendance de l'effectif du personnel était à la hausse. Entre 2015 et 2017, il y a eu une diminution de 30 du nombre des employés. Cette variation s'explique par la diminution du portefeuille des projets.

2.1.3. Stagiaires reçus

Cinq (5) stagiaires ont été reçus par SOSSIBF au cours de l'année 2016- 2017. Ces stagiaires ont exprimé des centres d'intérêts dans les domaines de : suivi évaluation, diagnostic institutionnel, secrétariat, eau, hygiène et assainissement, comptabilité, communication, aménagements hydro agricoles et ont été placés sur des projets et programmes correspondant dont 4 placés en stage de fin de cycle et 1 en stage de

perfectionnement. Ces stages ont contribué à améliorer les interventions sur le terrain et contribuer à renforcer la documentation sur les projets.

Organigramme de SOSSIBF



- > : Relations hiérarchiques
 - - - - -> : Relations fonctionnelles ou de partenariat

2.2 Ressources matérielles

Pour mener à bien ses missions, ses projets et programmes, SOS SAHEL INTERNATIONAL BURKINA FASO s'est doté de moyens matériels conséquents. Ce matériel est composé essentiellement d'automobiles, de motos et de matériels informatiques.

2.2.1. Parc automobile

Le parc automobile de SOSSIBF composé essentiellement de véhicules tout terrain au nombre de seize (16) engins. L'essentiel de ces véhicules est affecté aux projets sur le terrain.

.2.2.2. Parc Moto

Pour assurer la mise en œuvre des projets sur le terrain, SOSSIBF s'est doté en plus des véhicules des motocyclettes. En décembre 2016, le parc moto comptait 87 motos dont 45 de type YAMAHA YBR 125, 23 de type YAMAHA YB 100, et 19 de type HERO en fonctionnement sur les projets en cours. Ces motos sont utilisées par certains coordonnateurs, les superviseurs et les animateurs dans la mise en œuvre des activités des projets.

2.2.3. Matériels informatiques

L'équipement en matériel informatique de SOSSIBF se compose de vingt(20) ordinateurs fixes, 11 ordinateurs portables, 14 imprimantes, 01 vidéo projecteur, 03 copieurs, 02 serveurs, 04 mixeurs, 07 appareils photos, et encore bien d'autres petits matériels. La majeure partie de ce matériel est utilisée au niveau de nos bases régionales par les équipes de projets/programmes.

Localisation de SOS Sahel international Burkina Faso dans la ville de Ouagadougou



SOURCE : SOS Sahel rapport annuel 2012

CHAPITRE II. SITUATION DES PROJETS, ZONES ET DOMAINES D'INTERVENTION.

I. CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS DE SOSSIBF

Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit Burkinabé, SOS SAHEL International Burkina Faso « rêve d'un Burkina Faso où toutes les populations ont un accès continu et équitable aux fruits du développement durable ». Pour cela, Elle s'est donnée pour mission de « Cultiver l'esprit de solidarité nationale et internationale au profit des populations pauvres et défavorisées au Burkina Faso ».

Pour contribuer à la réalisation de sa vision, plus d'une dizaine de projets sont déployés et exécutés sur le terrain repartis dans les treize régions du Burkina Faso. Selon la cartographie ci –dessous.

Tableau 1 : Zones d'intervention de SOSSIBF en 2016-2017

N°	Région	Projet/programme	Domaine d'intervention
1	Boucle du Mouhoun	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Coopération Décentralisée Dédougou Douai (PCD DEDO) ; - Intensification de l'assainissement familiale dans 12 communes rurales des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun. (ASSA) - IFSN 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération Décentralisée ; - Eau Potable, Hygiène et Assainissement ; - Santé - Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition.
2	Cascades	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'émancipation sociale et économique des femmes productrices de karité des régions des Hauts Bassins et des Cascades au Burkina Faso - IFSN. 	<ul style="list-style-type: none"> - Genre ; - Egalité homme-femme.
3	Centre Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) ; - Ensemble, plantons 1 million d'arbres 3 ; - Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la province du Bam 2ème phrase ; - Projet intégré d'amélioration et de diversification des productions agro-sylvo-pastorales dans quinze villages de la commune de Kongoussi (PASP 2016) - Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM - IFSN 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance politique ; - Environnement et gestion durable des ressources naturelles - Eau et assainissement ; - Changements climatiques ; - Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition ; - Elevage ;
4	Est	<ul style="list-style-type: none"> - PNGT2-3 an1 - Ensembles, plantons 1 million d'arbres, phase 3 ; - Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre- 	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement et gestion durable des ressources naturelles ; - Changements climatiques ;

N°	Région	Projet/programme	Domaine d'intervention
		Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM - IFSN.	- Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition ; - Elevage ; - Eau Potable, Hygiène et Assainissement.
5	Hauts-Bassins	- Projet d'émancipation sociale et économique des femmes productrices de karité des régions des Hauts Bassins et des Cascades au Burkina Faso ; - Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM - IFSN - Ensemble, plantons 1 million d'arbres 3	- Genre ; - Egalité homme-femme ; - Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition ; - Micro finance ; - Alphabétisation.
6	Nord	- Projet d'appui à l'accroissement de la résilience des ménages ruraux pauvres et vulnérables dans 8 communes des provinces du Yatenga et du Loroum de la région du Nord ; - Ensemble, plantons 1 million d'arbres 3 ; - Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM - Projet REGIS ER - IFSN	- Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition ; - Elevage ; - Environnement.
7	Sahel	- Radio de Lutte Contre la Désertification/Fonds Commun Genre (RLCD/FCG) - IFSN Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM	- Genre ; - Environnement et gestion durable des ressources naturelles ; - Changement climatique - Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition.
8	Centre	- IFSN Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM	Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition.
9	Sud Ouest	- Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM Projet Tin Tieta WARRANTAGE	- Santé ; - Sécurité alimentaire et - Nutrition.
10	Centre Sud	International Food Security Network (IFSN) 3	Sécurité alimentaire et Nutrition
11	Centre Ouest	- International Food Security Network (IFSN) 3 Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest,	Sécurité alimentaire et Nutrition

N°	Région	Projet/programme	Domaine d'intervention
		Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM	
12	Centre Est	- PNGT2-3, - Projet Agrifinance, - International Food Security Network (IFSN) 3 Projet d'assistance monétaire dans les régions du Centre Nord, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Nord, Sahel, Est, Hauts Bassins du PAM	Sécurité alimentaire, Environnement, Gestion durable des Terres
13	Plateau Central	- PDL/BOSA, International Food Security Network (IFSN) 3	Coopération Décentralisée, Maîtrise d'ouvrage communale

Au total dix projets financés par les partenaires de SOSSIBF sont mis en œuvre courant 2016-2017 dans treize (13) régions du Burkina Faso. Ces projets sont repartis selon les axes d'intervention de l'ONG.

IL fallait choisir un seul projet, présenter les résultats et les discuter

II. DOMAINES D'INTERVENTION DE SOSSIBF

2.1.. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Six (6) projets concourent à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la mise en œuvre d'activités diverses et variées : Il s'agit du :

- Projet d'appui à l'accroissement de la résilience des ménages ruraux pauvres et vulnérables dans 8 communes des provinces du Yatenga et du Loroum de la région du Nord ; phase 2 (RESI2)
- Projet de renforcement des capacités des acteurs locaux pour une prise en charge intégrée de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province du Loroum, région du nord),
-
- Projet de coopération décentralisée Dédougou Douai (DEDO),
- Projet d'amélioration durable de la productivité agro-sylvo-pastorale par la diffusion de techniques améliorées de production dans les provinces de la Gnagna et de la Komandjari – Région de l'est, (SAPA/GK)
- Projet de renforcement des capacités des acteurs locaux pour la prévention et la facilitation de la prise en charge de la malnutrition dans le district sanitaire de Nouna dans la région de la boucle du Mouhoun (PSAN).

La mise en œuvre de ces projets a permis d'atteindre les résultats suivants :

- 80 producteurs formés sur la technique du compostage en tas (Compos Plus) : 26 producteurs ont pu mettre en place des compostières avec un total de 39,267 tonnes de fumure organique produites ;
- 59 sessions de recyclage des producteurs sur les techniques du zaï et des demi-lunes dispensées.: Au total, 3 095 producteurs ont été recyclés dont 27% sont des femmes ; 126 ha de bas-fonds aménagés pour la production du riz ;

- 3,5 tonnes de semence de riz de la variété FKR 19 et 1,750 tonnes d'engrais urée fournies pour la mise en valeur des bas-fonds ;
- 19,5 ha emblavés sur les 8 périmètres maraîchers ;
- 342,2 tonnes de culture maraîchère toutes spéculations (choux, oignon, pomme de terre...) produites ;
- 01 lot d'équipement matériel des magasins de warrantage à Dédougou ;
- 125,1 tonnes de produits warrantés ;
- 20 ha de nouveaux périmètres aménagés ;
- 3 164 Kg de semences (Oignon, chou, tomate), 0,5 tonne de NPK, 75 litres de produits de traitement fournis pour la production ;
- 640 exploitants formés sur les itinéraires de production maraîchère dont 85% de femmes ;
- 300 têtes de bovins fournies à 100 bénéficiaires et 1320 têtes de volailles fournies à 120 bénéficiaires ;
- 04 microprojets d'embouche des CVD, 42 moutons acquis pour les bénéficiaires ;
- 50 producteurs leaders identifiés dans 50 villages du Loroum ;
- 750 producteurs relais encadrés ;
- 71 producteurs formés en CF-RNA ;
- 50 rippers remis aux producteurs ;
- 5 tonnes d'engrais, 2 257 Kg de semences distribués aux producteurs ;
- 20 visites commentées regroupant 550 personnes dont 150 femmes ;
- 01 nouveau jardin scolaire aménagé ;
- 21 jardins mis en exploitation au profit de 662 bénéficiaires ;
- 2 nouveaux périmètres maraîchers de 18 ha aménagés, clôturés et équipés de motopompes ;
- 05 espèces promues (moringa, baobab, néré, manguier, papayer) dans tous les sites maraichers ;
- 210 supports de sensibilisation acquis ;
- 34 séances de théâtre forum ont touchées 17 640 personnes ;
- 10 clubs NUTRISCO mis en place et fonctionnels ;
- 558 causeries éducatives et 64 cinés débats ont touchées 32 100 ;
- 3015 ménages vulnérables ont bénéficié de coupons vivres et marchandises en 4 distributions ;
- 1277 enfants de 0 à 23 mois et 401 femmes enceintes ou allaitantes ont bénéficié de farine infantile et d'eau blanche ;
- 12787,5 kg de farine infantile et 3368,4 kg d'eau blanche ont été distribuées dans le cadre du projet ECHO 2016 ;
- 10 clubs NUTRISCO mis en place et fonctionnels dans la Kossi.

2.2 Eau, hygiène et assainissement

Dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, trois projets à savoir :
 Le projet d'intensification de l'assainissement familiale dans 12 communes rurales des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun (ASSA). Le projet de

coopération décentralisée Dédougou Douai et le projet intégré d'amélioration et de diversification des productions agro-sylvo-pastorales dans quinze villages de la commune de Kongoussi ont permis d'augmenter les capacités en eau et d'améliorer l'hygiène et l'assainissement des populations dans les régions du centre-Nord, du Mouhoun, à travers :

- 2 825 latrines SANPLAT construites dans 7 communes de la Boucle du Mouhoun et 2 communes du Bam ;
- 04 blocs de latrines construites dans la région de la Boucle du Mouhoun ;
- 8 forages neufs réalisés (Dédougou, Sabcé, Kongoussi) ;
- 13 forages réhabilités dans la commune de Dédougou et dans 2 communes du Bam ;
- 10 AUE recyclées ;
- 42 sessions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement au profit de 3 500 personnes ;
- 30 kits SARAR pour IEC/CCC distribués dans 6 communes de la Boucle du Mouhoun ;
- ATPC déclenché dans 57 villages (Boucle du Mouhoun et Bam) ;
- Plus de 42 400 personnes touchées par la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement.

2.3. Environnement et changement climatique

Dans ce domaine, trois projets PRORESI, PNGT2-3 an1, IBIS Climat ont contribué à améliorer les conditions environnementales et climatiques dans les régions du Centre –est, Nord à travers les acquis suivants.

- 1 031 plants reboisés recensés chez 108 producteurs du PRORESI ;
- 24 champs écoles paysans sur les techniques de zaï et demi-lunes ;
- 504 producteurs formés 120 sessions d'animations organisées autour des grandes étapes de la production sur les 24 champs écoles paysans ;
- 1 282 personnes dont 505 femmes sensibilisées sur la gestion durable des terres ;
- 888 personnes de 15 villages sensibilisées sur la gestion foncière ;
- 20 km de pistes ouverts dans 6 villages ;
- 60 ha de zone de pâture délimités ;
- 181 ha de forêt délimités ;
- 192 fosses fumières pour une production de 198 tonnes de fumure ;
- 01 kit de matériel remis (36 pioches, 36 pelles, 36 fourches, 636 sacs de ciment de 50 kg) ;
- 450 producteurs formés à la technique de défriche contrôlée et RNA ;
- 40 km de couloirs d'accès délimités ;
- 01 cartographie des acteurs des pratiques/technologies d'adaptation au changement climatique dans la province du Yatenga/Burkina Faso est disponible ;

- 01 base de données des acteurs des pratiques/technologies d'adaptation au changement climatique dans la province du Yatenga/Burkina Faso ;
- 01 Conférence Régionale de l'Alliances des OSCs membres de la Plateforme/FOSCAO organisée sur le renforcement des capacités sur le Financement Privé d'Adaptation au Changement Climatique organisée à Bravia Hôtel à Ouaga ;
- 01 communiqué de presse à l'intention des OSCs, le secteur privé et public ;
- 01 plan d'action de plaidoyer régional sur le financement privé d'adaptation au changement climatique.

2.4. Genre et promotion féminine

Trois projets ont contribué à l'atteinte de ces résultats, il s'agit de : PSAN1, DEDO3, PNGT2-3 an1 :

- 573 femmes formées en production maraîchère dans le cadre du projet PSAN ;
- 2 700 000 FCFA de crédits octroyés à 9 groupements féminins (projet DEDO3) ;
- 240 femmes formées aux techniques de fabrication de foyers améliorés (PNGT2-3 an1).

2.5. Gouvernance politique et développement local

Deux projets ont contribué à l'atteinte de ces résultats, il s'agit de : PACT, DEDO3

- 28 ateliers communaux d'information sur la décentralisation au profit de conseillers municipaux du Centre Nord ;
- 17 représentations théâtrales sur le civisme fiscal dans 17 communes ;
- 815 conseillers municipaux formés sur l'élaboration du budget communal ;
- 82 conseillers municipaux formés sur la maîtrise d'ouvrage communale à Dédougou ;
- 82 conseillers municipaux alphabétisés en langue Bwamu et Dioula à Dédougou ;
- 10 élus et 10 agents communaux formés sur la gestion du patrimoine ;
- 04 protocoles de collaboration signés avec les services techniques ;
- 01 lot de matériel(informatique et de mobilier de bureau) d'un montant de 1 000 000 FCFA au profit des services techniques municipaux ;
- 01 aire de jeux pour enfants réalisée au Centre Multimédia de Dédougou ;
- 01 salle de réunion construite et équipée au CMM de Dédougou.

2.6. Santé communautaire

Au titre de l'amélioration des conditions sanitaires des populations dans la région de la boucle du Mouhoun, le projet PSAN à travers la réalisation de :

- 31 théâtres fora sur la contraception
- 83 enfants souffrant de Malnutrition Aiguë et Sévère (MAS) ont été référés dans les différents CSPS ;
- 22 ciné-débats ;
- 93 causeries éducatives pour les Agents de Santé de Base Communautaire(ASBC) ;
- 246 visites à domicile ASBS et animateurs ;

- 873 personnes référées pour la planification familiale.

2.7. Micro-finance

Deux projets à savoir les projets Agrifinance et DEDO3 ont permis d'atteindre les résultats suivants dans le domaine de la micro finance:

3 962 000 FCFA de crédits warrantage octroyé à 168 bénéficiaires ;

- 2 700 000 FCFA de crédits octroyés à 9 groupements féminins (projet DEDO3) ;
- 100 000 000 de fonds de roulement placés à la mutuelle de FIIMBA de BOGANDE depuis 2014.
- 37 personnes formées sur la chaîne des valeurs ;
- 01 comité de pilotage des acteurs des différents maillons et des partenaires techniques et financiers de l'embouche bovine mis en place ;
- 01 cartographie élaborée sur les partenaires de l'embouche bovine à un niveau Méso et macro ;

Au total **1 546 247 486 F CFA** ont été mobilisés et investis courant 2016.-2017 , permettant à l'ONG de participer à l'effort de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs du PNDES.

CHAPITRE 3. ANALYSE AU PLAN INSTITUTIONNEL

I. LES ATOUTS DE SOS SAHEL BURKINA FASO

1.1. Dynamisme des instances et de la DE :

SOSSIBF s'est doté de responsables riches de longues années d'expériences dans les différents secteurs du développement. La plupart des membres du Conseil d'administration et du Bureau Exécutif particulièrement sont des anciens hauts cadres du pays. Cette longue expérience dans l'administration publique leur facilite l'accès aux autorités et aux bailleurs. Cette forte équipe est soutenue par une Direction Exécutive disponible et très volontaire dans l'accomplissement des missions à elle confiées par le Bureau Exécutif. Tous ces aspects associés constituent une impressionnante force pour SOSSIBF sur laquelle les stratégies futures devraient se fonder. SOSSIBF a à son sein des membres individuels et des membres moraux qui participent activement à la vie de l'association dans l'atteinte de ses objectifs nobles.

1.2 .Compétence et dévouement des Ressources Humaines

Les compétences au sein de SOSSIBF sont variées et multisectorielles. L'organisation regroupe des économistes, des agronomes, des juristes, des ingénieurs hydrologues, des sociologues, des ingénieurs en environnement, des communicateurs, des géographes et autres, qui répondent aux besoins de l'ONG sur le terrain. Ce personnel est suffisamment dévoué à ses tâches et responsabilités, et traite les dossiers à lui soumis avec professionnalisme. En vue d'encourager ce personnel, SOSSIBF devra tout de même développer une politique de gestion des ressources humaines adaptée et à la mesure de son niveau de développement actuel. Cette politique devra prendre en compte les possibilités de développer un mécanisme interne de rétention et de fidélisation du personnel à travers une grille salariale très compétitive et de meilleures conditions de travail. Dans un second temps, elle devra développer d'autres stratégies de motivation permettant de rehausser l'esprit d'équipe et d'appartenance à une même famille pour laquelle les agents seront prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.

1.3 Grande expertise en élaboration de projet et mobilisation de fonds

L'essentiel du financement de SOSSIBF repose sur les financements des donateurs. En effet, l'ONG a développé sa capacité à lever des fonds en répondant avec succès à la plupart des appels à propositions des grands bailleurs tels que l'Union Européenne. Elle a aussi, au fil des années, développé sa capacité de gestion des contrats des donateurs. Sa grande réputation lui est favorable dans la mobilisation des ressources. Toutefois, elle a besoin de se fixer des objectifs précis de mobilisation de ressources et travailler à atteindre ces objectifs. Cependant, il faut noter que SOSSIBF a aussi besoin d'établir une politique d'éthique dans la mobilisation des fonds afin de ne pas prétendre à tous les appels à propositions. A illustrer avec les statistiques des propositions soumises.

1.4 Effort de gestion transparente et sérieuse

SOSSIBF soumet ses projets à des audits annuels qui n'ont révélé aucun risque élevé depuis maintenant plusieurs années. A présent, tous les donateurs de SOSSI BF ont exigé et obtenu un compte bancaire. Cette multiplicité de comptes bancaires s'explique en partie par le fait que l'ONG n'a pas encore adopté une politique d'audit de ses comptes consolidés donc, elle n'est pas dans la position de pouvoir démontrer sa capacité à gérer plusieurs fonds dans un seul compte. Ainsi, au cours des cinq prochaines années, SOSSIBF devra établir des comptes consolidés annuels pour un seul audit afin d'alléger son système de gestion financière et accroître son efficacité. Pour ce faire, elle devra négocier avec les donateurs la réduction du nombre de compte bancaire pour aboutir à moyen terme à cette forme de gestion des comptes.

1.5. Flexibilité entre approche projet et approche programme

SOSSIBF a acquis une grande expérience dans la gestion des projets et des programmes. Cela lui a permis également de mesurer l'impact des deux approches. De prime abord, en termes d'effets et d'impact en corrélation avec les objectifs de l'organisation, l'approche programme s'avère plus efficace pour plusieurs raisons. Entre autres, la durée, l'enveloppe financière et l'envergure de cette approche sont des facteurs qui permettent à terme un meilleur ancrage capable de donner des résultats tangibles qui à leur tour produisent des impacts dans le long terme. Les éventuelles évaluations de projets déjà bouclés par l'ONG peuvent en témoigner. SOSSIBF a par conséquent intérêt à préparer et réussir la transition entre l'approche projet et l'approche programme.

1.6 Capacité d'adaptation aux changements

Ce principe n'est pas seulement spécifique à l'ONG dans sa situation actuelle. S'adapter aux changements est valable pour toute organisation évoluant dans n'importe quel contexte en proie à diverses mutations. SOSSIBF est né en 1982. Depuis lors, elle a connu de nombreuses situations dans son domaine. Si elle existe toujours, il est incontestable qu'elle a affronté diverses situations auxquelles elle a résisté. Chaque jour qui passe, le nombre de défis s'accroît et leur complexité aussi. Si jusque là elle a toujours su tirer son épingle du jeu, il reste qu'elle a l'obligation d'accroître ses moyens d'adaptation aux changements faute de quoi elle succombera à la concurrence qui devient de plus en plus rude.

1.7 Importantes ressources matérielles et biens immobiliers

La gestion de nombreux projets et programmes depuis sa naissance a su étoffer son parc de matériels divers qui va des engins roulants aux ordinateurs jusqu'aux meubles et autres outils de bureau. Cet ensemble de matériels constitue un atout considérable dont bénéficie l'ONG. La durée de vie des ressources matérielles acquises sur les projets, dépassant très souvent la durée de ces projets, apporte au système de gestion des projets de l'organisation une importante valeur ajoutée.

II. LES FAIBLESSES DE SOSSIBF

2.1 Gestion du personnel déficient

L'une des faiblesses majeures dont SOSSIBF devra faire face les cinq années à venir reste sans conteste la gestion de son personnel. En effet, l'ONG n'a jamais eu une véritable politique de gestion de son personnel et ce, pour une raison essentielle. Elle ne disposait que d'un nombre très limité de personnel et autant de projets jusqu'au milieu des années 2015. Une situation qui se gérait tant bien que mal avec les moyens du bord sans trop grand souci. A près cette période, il y'eut une explosion significative qui a porté le nombre des agents au dessus de la barre de 50. Ce nombre n'a cessé d'évoluer. Par ailleurs le système de gestion informel du personnel est resté au même niveau. Ce qui a éventuellement commencé à se faire sentir. D'où le besoin imminent de s'adapter. La mise en place d'un département en charge de la gestion du personnel permettra entre autres de résoudre en toute efficacité les faiblesses émanant de la gestion insuffisante ou inadéquate. Cela pourra également contribuer à renforcer la cohésion sociale, juguler les frustrations et éviter les départs successifs qui pourraient en résulter.

2.2 Gestion générale et fonctionnement inadéquat

Les difficultés constatées au niveau du fonctionnement de SOSSIBF de manière générale s'expliquent par le fait des insuffisances d'adaptation et d'anticipation. Ne s'appuyant sur aucune base préalable, elle a toujours du mal à gérer sa croissance. Une croissance qu'elle n'a pas pris le temps de préparer. SOSSI BF aura donc pour défi les cinq années à venir, de concevoir un système de fonctionnement et de gestion rigoureux et réaliste à appliquer en vue de se professionnaliser davantage.

2.3 Gestion déficiente des projets

Jusqu'à ce jour, SOSSIBF a su postuler avec succès à la plupart des appels à propositions qui constituent l'essentiel de ses ressources financières. Cependant, quelques projets ont apporté à l'organisation plus de difficultés qu'ils n'en ont résolues. Cette situation s'explique en partie par le fait que cette insistance sur la recherche des fonds a souvent occulté les éventuelles difficultés pas toujours évidentes lors des lancements des appels à propositions. Pourtant, lors de la mise en œuvre de ces projets, certaines contraintes sur le terrain peuvent entacher la réputation de l'organisation. C'est pour cela qu'elle devra désormais se fixer des objectifs plus formels et mieux analyser les tenants et les aboutissants avant de se lancer pour tel ou tel appel à proposition. Cela garantira une gestion mesurée et permettra d'anticiper sur certains obstacles ou blocages susceptibles de ternir la réputation de l'organisation à terme. En outre, de cette façon, SOSSIBF se donnera les moyens d'utiliser son expérience et son expertise de manière judicieuse pour augmenter son efficacité et accroître la confiance entre l'ONG et ses partenaires.

2.4 Système de communication déficient

La communication au sein d'une organisation de l'envergure de SOSSIBF est un maillon essentiel pour le développement et la mise en œuvre des activités ainsi que le maintien d'un environnement propice au travail.

Cela est d'autant plus important que l'ONG a atteint un niveau de croissance particulièrement impressionnant en si peu de temps sur le plan du nombre de

projets, mais aussi en termes de ressources humaines à gérer. L'amélioration du système de communication participe de la bonne organisation et la gestion organisationnelle vitale pour elle. Par ailleurs, la stratégie de communication de l'ONG doit également viser l'extérieur afin de satisfaire les besoins d'information sur ses activités auprès des partenaires et du public en général. Cette démarche aura pour but à moyen et à long terme de renforcer sa notoriété et sa réputation.

2.5 Insuffisance d'autonomie

L'insuffisance de l'autonomie de SOSSIBF s'appréhende à travers sa trop grande dépendance financière vis-à-vis de ses bailleurs de fonds. Etant donné que l'ONG vit essentiellement des appels à propositions et des fonds de donateurs, elle se retrouve par conséquent être limitée dans sa marge de manœuvre. Autrement dit, elle en est presque entièrement dépendante. Cette situation enlève à l'organisation la flexibilité dans l'allocation des ressources financières. Ainsi, SOSSIBF a besoin de renforcer ses capacités de négociation avec ses donateurs afin de constituer une bonne réserve de fonds propres.

2.6 Insuffisance dans l'identification et la gestion des risques

La gestion des risques est un aspect essentiel dans le processus global de gestion des organisations. Autant SOSSIBF se doit de développer ses capacités de bonne organisation fonctionnelle, elle se doit d'accroître ses capacités à anticiper sur les risques. Elle devra œuvrer davantage à mettre en place des outils ou un mécanisme fiable capable non seulement d'identifier les risques, mais aussi et surtout de les gérer efficacement en anticipant sur les effets de ces risques.

III. ANALYSE DES INTERVENTIONS DE SOSSIBF

Les interventions de SOS SAHEL INTERNATIONAL Burkina Faso, en 2016-2017, ont touché différemment les treize (13) régions administratives que compte le pays. Le taux de couverture du territoire national par les investissements physiques est estimé à 70% (Rapport annuel SOSSIBF 2016).

L'exécution des activités réalisées au titre de l'année 2016- 2017 offre de réels motifs de satisfaction. En effet, au regard des domaines d'intervention de SOSSIBF, les principaux effets/impacts produits par les projets sur le terrain sont visibles et certains bénéficiaires donnent des témoignages forts appréciables.

La majorité des bénéficiaires interrogés, se sont dit très satisfaits du travail qu'effectue SOSSIBF dans leur région. Cependant ils attendent beaucoup plus d'actions pour leur permettre de sortir de leur situation de pauvreté. La pauvreté selon les interviewés est multisectorielle et dimensionnelle. Pour la résorber il faut actionner sur tous les leviers car ils se tiennent mutuellement. Or, les interventions de SOSSIBF sont sectorielles et manquent souvent d'être holistiques. C'est pourquoi certains secteurs tels que l'éducation, l'alphabétisation méritent d'être renforcer dans les actions de SOSSIBF car ils peuvent faciliter l'appropriation des réalisations et pérenniser les investissements.

Après des décennies d'interventions en faveurs de l'amélioration des conditions de vie des populations, la question de la durabilité des réalisations après les

désengagements des projets constitue toujours un fardeau que traîne l'ONG. Si des scénarii sont expérimentés sans succès, la réflexion continue d'être menée pour trouver un mécanisme fiable et durable.

En dépit de cela, il n'en demeure pas moins que des changements positifs et des améliorations sont constatées à plusieurs niveaux.

3.1. Les pratiques culturelles en matières d'eau, hygiène et assainissement mis en œuvre par SOSSIBF sur le terrain a apporté beaucoup de changement qualitatif et quantitatif de comportement tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

Sur la base du travail, on a vu la naissance de comité pour l'hygiène et l'assainissement ou Sanyathon. En effet certaines technologies agricoles sont appréciées et vulgarisées pour les populations. Il s'agit notamment du zaï, des demi-lunes et des cordons pierreux. Plus de 1000 ha de terres ont été récupérées et valorisées par les projets à travers différentes technologies agricoles. Les populations bénéficiaires disent du bien de ces technologies qui ont permis de booster leurs rendements. Les activités d'amélioration et de diversification de la production et de la productivité agricole et animale (récupération des terres dégradées notamment par le soutien à l'adoption et l'application des techniques CES/DRS, de l'agriculture de conservation/CF –RNA, aménagement de bas-fonds rizicoles, aménagement de périmètres maraîchers, aménagements d'infrastructures de conservation et de stockage, appui en intrants) ont prouvé Leur contribution à la sécurité alimentaire.

L'accroissement des taux d'accès en eau potable et assainissement, à travers la réalisation et la réhabilitation d'ouvrages de mobilisation d'eau potable, (8 forages neufs réalisés et 13 forages réhabilités), l'hygiène et l'assainissement (2 825 latrines SANPLAT, et 04 blocs de latrines construites) ont aussi contribué à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires. En effet, les statistiques relatives aux taux d'accès à l'eau potable selon le PN-AEPA 2015 (90% en milieu urbain et 65% en milieu rural), celles de l'assainissement (34,2% en milieu urbain et 12% en milieu rural) sont en deçà de la moyenne et justifient amplement l'importance des interventions de l'ONG dans ce domaine. Elles viennent compléter les actions opérées par l'Etat Burkinabé et ses partenaires au développement en vue de faire avancer les statistiques en la matière.

En dépit de cela, Les besoins restent énormes en milieu rural comme en milieu urbain et appellent à plus d'efforts conjugués de la part de l'Etat et des différents intervenants dans le domaine pour espérer disponibiliser l'eau potable en terme d'accès et couvrir les besoins en hygiène des populations.

Les bénéficiaires ont exprimé de façon générale leur satisfaction de voir ces forages faciliter l'accès à l'eau, alléger la corvée eau des femmes et disponibiliser l'eau potable pour les populations de la commune de SANABA dans la région du Mouhoun. Si ces ouvrages réalisés font la fierté des populations, l'expérience à montrer que leur entretien pose le plus souvent problèmes. Les comités de gestion

sont presque pas opérationnels et manque de pouvoir réhabiliter ou réparer les forages lorsqu'ils tombent en pannes.

C'est à ce niveau que les interventions doivent être le plus regardant. Installer les forages positifs est salubre, mais il faut encore s'assurer de leur entretien et fonctionnement. Le même constat peut être fait au niveau des latrines surtout scolaires car mal entretenues, elles peuvent être des sources de maladies pour les enfants. Des efforts de sensibilisation doivent être faits à l'endroit des enseignants et des ménages pour veiller à la propreté des latrines.



Photo 1 : Bloc de latrine de l'école de Happerékuy dans le Mouhoun réalisé par SOSSIBF



Photo 2 : Forage neuf de l'école de Happerékuy dans le Mouhoun réalisé par SOSSIBF

3.2 La contribution à la protection de l'environnement par la mise en œuvre des activités de gestion durable des terres et des forêts, d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques (reboisement par contrat, sites antiérosif).

La désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) comptent parmi les défis et les menaces les plus graves qui se posent au développement durable du Burkina Faso. Face cette situation, les gouvernements qui se sont succédés ont adoptés des politiques et documents stratégiques faisant de la lutte contre le désertification une priorité absolue.

Cependant, malgré la volonté politique affichée à travers les Ministères de l'Environnement, du Changement Climatique et de l'Economie Verte, et de l'agriculture, les résultats sur le terrain sont encore très limités. A titre d'exemple, 34% du territoire national, soit 9.234.500 ha des terres de production, sont dégradées avec une progression estimée à environ 360.000 ha par an, en raison notamment de l'accroissement des défrichements agricoles et des pressions diverses sur les ressources pastorales, forestières et en eau par suite de la baisse de productivité des terres.

Au regard de cette situation, SOS SAHEL International Burkina Faso, comme son nom l'indique, apporte aussi sa pierre à la lutte depuis sa création en 1982. En qualité d'ONG spécialisée dans la lutte contre la désertification, elle a à son actif plusieurs actions dont les acquis en 2017 peuvent se résumer à :

- 1 031 plants reboisés, 181 ha de forêt délimités,
- 192 fosses fumières pour une production de 198 tonnes de fumure,
- 40 km de couloirs d'accès délimités 20 km de pistes ouverts dans 6 villages ;
- 60 ha de zone de pâture délimités,
- 450 producteurs formés à la technique de défriche contrôlée et RNA,
- 20 ha de nouveaux périmètres aménagés ; etc.

Ces réalisations peuvent paraître peu au regard du degré d'avancement du désert. Elles ont l'avantage de contribuer à freiner l'avancement du désert et de renforcer les capacités des populations bénéficiaires à lutter contre les dégradations des sols et de les sensibiliser sur les causes de la sécheresse. Toute chose qui a contribué à la prise de mesures de protection de forêt et de lutte contre la coupe abusive de bois par certains villages bénéficiaires. La création de jardins botaniques pour conserver les espèces en voie de disparition, la mise en terre de plusieurs espèces de plantes surtout sahéliennes sont des actions, qui si elles sont répliquées, à grande échelle, peuvent apporter un plus à la lutte contre la désertification et amoindrir le choc climatique.

Dans la lutte contre la désertification et le changement climatique, il est plus qu'impérieux que les populations s'approprient les actions et aient les capacités de les reproduire sans appuis quelconques.



Photo 3 Mise en œuvre du Zai à Gounga dans le Centre-Nord



Photo 4 : Formation des producteurs de San sur le compostage dans le Centre-Nord

IV : LES OBSTACLES MAJEURS DANS LES SECTEURS D'INTERVENTION DE SOSSIBF.

4.1. Au niveau du volet « Approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement

- **Faible coordination au niveau local**

Il y a une grande diversité d'acteurs qui interviennent dans le secteur de l'AEPA au Burkina Faso qui ne sont malheureusement pas bien coordonnés à tous les niveaux. Cela se traduit sur le terrain par de multiples approches d'interventions qui se contredisent quelques fois. Tout cela contribue à créer une confusion totale au niveau du secteur.

Face à cette situation, le Gouvernement a mis en place le comité national de pilotage et 13 comités régionaux de pilotage du Programme National d'Approvisionnement en Eau potable et d'assainissement. Cependant, au niveau des communes, théâtres des opérations, il n'y a pas pour le moment de comités de coordination.

- **Méconnaissance des textes et problème d'harmonisation des interventions.**

L'avènement de la décentralisation intégrale a amené plusieurs acteurs dans le secteur qui découvrent pour la plupart ce qui s'y passe. Tous les documents de cadrage produits dans le cadre du PN-AEPA ne sont pas bien connus par tous les acteurs de terrain. Cela contribue à retarder la mise en œuvre du Programme qui se veut participatif.

- **Insuffisance des fonctionnements des cadres de concertation.**

Le secteur de l'eau potable et de l'assainissement du Burkina Faso regorge de cadres de concertations tant nationaux que sous régionaux. La plupart de ces cadres manque de ressources pour exécuter leur programme de travail. Le mauvais fonctionnement des cadres de concertation contribue à alimenter la confusion au niveau du secteur. *

- **Stress hydrique élevé.**

En rapport avec l'indice de pénurie d'eau² (qui considère l'ensemble des usages de l'eau, y compris l'usage hydroélectrique), on constate que le Burkina, avec un taux de 52,5 %, se trouve dans la quatrième classe, donc un indice de stress hydrique élevé. Cette situation résulte principalement des problèmes d'adéquation rencontrés dans le bassin du Nakanbé qui concentre presque toute la demande hydroélectrique.

Plusieurs études menées au Burkina Faso sur les ressources renouvelables ont abouti à des recommandations allant dans le sens d'une logique de gestion durable des ressources en eau qui imposerait la non utilisation de l'eau souterraine, sous peine d'aggraver la baisse des nappes avec des risques concomitants pour l'environnement.

²Se définit comme la quantité estimative d'eau utilisée par an dans un pays, exprimée en pourcentage des ressources disponibles estimatives

Cependant, de façon pratique, il ne peut être question de cesser d'exploiter les eaux souterraines. Il est alors indispensable, au regard des conclusions tirées de la situation des ressources en eau du pays, de poser clairement les conditions auxquelles doit être soumise la poursuite de cette exploitation.

4.2 Au niveau du volet « Sécurité alimentaire »

- ***Irrégularité des pluies***

Depuis une quarantaine d'années, la tendance de la pluviosité est à la baisse, avec des périodes de sécheresse accrue.

Les conséquences de cette situation ont été (i) la baisse des débits des rivières notamment ceux d'étiage liés au déversement des nappes, (ii) la baisse du niveau des nappes phréatiques avec comme corollaire le tarissement de sources et (iii) la dégradation du couvert végétal suite à une mortalité croissante des ligneux particulièrement dans la zone sahélienne. En plus de cette diminution, il faut noter une forte fluctuation de la pluviométrie qui se caractérise par une alternance de bonnes et mauvaises années de récoltes. Cette succession de bonnes et mauvaises récoltes contribue à accroître l'insécurité alimentaire dans le pays.

- ***Prolifération des maladies d'origine animale, végétale et hydrique***

Le Sahel depuis les années de la grande sécheresse des années 70 est le théâtre de plusieurs zoonoses dont la grippe aviaire. Cette dernière a occasionné des millions de pertes dans les élevages d'Afrique en général et au Burkina Faso en particulier. Aussi, nous assistons à la prolifération de plantes envahissantes sur les cours d'eau dont la jacinthe d'eau douce, qui étouffe les ressources halieutiques. Surnommée "Démon de Floride", "Tigre du Bengal" ou encore "péril vert du Congo", la jacinthe d'eau douce fait partie de la classe des plantes appelées adventices aquatiques. Certains spécialistes et structures de gestion de l'eau (à l'instar de l'ONEA) la considèrent comme l'adventice aquatique la plus dangereuse. La spécificité de la jacinthe d'eau réside dans sa propension à envahir totalement la surface d'eau qu'elle colonise. Cela engendre un impact négatif sur la navigation, l'irrigation, la pêche, la production d'électricité et sur la conservation de la diversité biologique. En effet, elle provoque la disparition de nombreuses espèces de faune et de flore des espaces d'eau où elle apparaît. En plus de cette plante, d'autres plantes envahissent les champs des paysans et réduisent les récoltes attendues.

- ***Politique agricole non adaptée***

La sécurisation foncière des acteurs ruraux constitue aujourd'hui une préoccupation majeure au Burkina Faso. Elle s'impose comme une condition indispensable à la modernisation de l'agriculture alors même que d'une manière générale, les acteurs ruraux se trouvent dans une situation de précarité foncière. En effet, malgré les efforts déployés depuis maintenant deux décennies pour mettre en place un cadre législatif et réglementaire de gestion foncière efficace avec l'adoption en 1984 des textes portant réorganisation agraire et foncier (RAF) qui a fait l'objet de relecture en 1991 et 1996, l'accès à la terre demeure incertain, particulièrement pour les jeunes et les femmes. L'insécurité foncière constitue par conséquent une des contraintes majeures qui limitent le développement accéléré du secteur rural et la réalisation de la sécurité alimentaire.

Au-delà des considérations relatives à la production agricole, les questions foncières sont à la base de la multiplication des conflits relatifs à la terre. Chaque année, agriculteurs et éleveurs s'affrontent pour l'occupation et l'exploitation de l'espace rural malgré l'adoption en 2002 d'une loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso; des conflits opposent également des villages voisins à propos des limites de leurs terroirs ou encore des exploitants ruraux à propos de la propriété des terres cultivées.

Depuis des siècles, les paysans africains produisent à base de semences locales qu'ils ont réussi à conserver. Face à l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) on est en droit de se poser la question de savoir si nos pays ne s'ouvrent pas davantage à la dépendance extérieure. En effet, les semences devraient nous parvenir de l'extérieur ou de centres de recherches. Quelle que soient la fiabilité de semences OGM, il y a un grand risque pour nos paysans qui pourraient se trouver en rupture de stock de semences si nous ne prenons garde.

- ***Non maîtrise du marché céréalier***

Au Burkina Faso, l'agriculture bute contre de multiples écueils (infertilité des terres, insécurité foncière, équipements aratoires désuets, etc.). Mais le secteur fait au moins l'objet d'une attention des autorités, dont ne bénéficient pas la commercialisation et la transformation. Or celles-ci conditionnent la sécurité alimentaire, un des objectifs prioritaires de l'Etat. Comment y parvenir dans un contexte marqué par la libéralisation de l'économie, la réduction de l'aide publique au développement et de nombreux autres défis ? Comment les producteurs ruraux s'adaptent-ils à ces mutations ? Quel équilibre trouver entre zones déficitaires et excédentaires suite aux crises répétitives que connaît le pays ? Le crédit, l'information, de meilleures conditions de stockage, la fluidité dans l'acheminement des produits, la transformation peuvent-ils y concourir ? Les structures mises en place par l'Etat répondent-elles de façon satisfaisante aux besoins des usagers ? La politique de crédit permet-elle un réel décollage économique des agriculteurs ?

La zone Afrique de l'Ouest est très facile d'accès et partant, malgré les années de bonnes récoltes, les prix restent élevés. Malgré tout, les producteurs restent vulnérables aux commerçants dans la mesure où ces derniers achètent les céréales au moment des récoltes et ne les revendent qu'au moment de où les paysans ont un faible pouvoir d'achat c'est-à-dire en hivernage. Cette situation continue d'avantage à appauvrir les producteurs.

- ***Non maîtrise des techniques de production***

Les producteurs ruraux restent attachés dans une large proportion aux techniques ancestrales de production malgré l'évolution du contexte qui fait que sous la pression des Institutions de Breton Wood, l'Etat a supprimé l'encadrement du monde rural. L'agriculture reste encore traditionnelle et liée à la pluviométrie. Quand il pleut bien, les paysans sont rassurés de bien récolter mais dès que les pluies deviennent rares, les soucis des producteurs se multiplient. Il est temps de développer et vulgariser des techniques agricoles moins dépendantes de la pluie. Généralement les rendements sont à la baisse. Du fait de la flambée des hydrocarbures, les engrais sont inaccessibles aux producteurs. L'Etat a fait des efforts à travers le

Programme National de Gestion du Terroir (PNGT) qui appuie les Paysans dans la production de fumure organique. Des efforts sont aussi fait pour la production de riz a travers la petite irrigation, alors, cette technique devrait s'étendre partout où cela reste possible. Malgré tous ces efforts, il reste entendu que les techniques de production agricoles n'ont pas réussi à asseoir les bases d'une sécurité alimentaire durable dans le pays.

Les éleveurs quant à eux sont beaucoup plus intéressés par les nombreux troupeaux pendant que la capacité de charge des pâturages continue de baisser avec la succession des années de sécheresse.

- ***Mauvaises pratiques environnementales***

Plusieurs comportements de nature à dégrader notre environnement commence à se multiplier diminuant ainsi les jachères et le potentiel de production des sols. En effet, les feux de brousse, les défrichages pour une agriculture extensive, la coupe des arbres pour l'énergie domestique, la prolifération des sachets plastiques etc., sont des pratiques de nature à accélérer l'avancée de la désertification dans le pays. Ainsi, il est temps de vulgariser le code de l'environnement et mettre en marche la police forestière afin de protéger le peu qui peut encore l'être.

Les feux de brousse, qu'ils soient 'précoces' (c'est-à-dire déclenchés par les agropasteurs entre octobre et décembre pour entraîner la repousse de l'herbe pour les pâturages) ou 'tardifs' (c'est à dire déclenchés pour le même objectif, le défrichage, mais après janvier quand la sécheresse est grande et l'harmattan puissant) sont sources de risques d'incendie s'ils ne sont pas correctement gérés. A travers l'action de SOSSIBF pour lutter contre les mauvaises pratiques de certains feux de brousse, on trouve, en amont, la responsabilisation des communautés à la base pour prendre en charge la gestion des ressources végétales ainsi que pour mieux traiter l'espace (utilisation de pare feux etc.) autour des champs et des zones de reboisement. En aval, on trouve des formations pour les agropasteurs sur la gestion des feux et la vulgarisation des bonnes pratiques et techniques.

4.3 Au niveau du volet « Education »

- ***Faible appropriation de la gestion et du fonctionnement des structures scolaires par les communautés bénéficiaires***

Chaque école du Burkina Faso dispose d'une association des parents d'élèves (APE) et d'une association des mères éducatrices (AME). Ces structures prévues pour soutenir le développement de projets éducation avec leurs écoles respectives ne sont pas dans la plupart des cas fonctionnelles. Les raisons de ce mauvais fonctionnement tiennent au fait que les parents ne paient pas régulièrement les cotisations et même quand elles sont payées, ces cotisations sont quelques fois utilisées à d'autres fins. Ainsi, les populations bénéficiaires qui attendent une éducation performante contribuent à réduire les chances de succès des APE et AME.

4.4 Au niveau de l'Environnement

- ***Effets prononcés des changements climatiques***

Le diagnostic des problèmes liés à l'environnement au Burkina sont, la baisse de la production végétale et une gestion irrationnelle des ressources forestières. La

résultante est une baisse des réserves forestières et fauniques dont on ignore du reste le volume.

Il y a lieu de renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des populations, des structures techniques et de recherches. Afin d'améliorer les essences locales et mieux gérées les réserves forestières et fauniques.

Les différents acteurs du pays manquent de données pertinentes sur le changement climatique (insuffisance dans la collecte et la gestion des données, insuffisance de comptabilité environnementale).

- ***Problème foncier (agriculteurs – éleveurs)***

De nos jours, avec une population croissante, les limites du système Réforme Agraire Foncière (RAF) apparaît.. L'état de pauvreté des producteurs en absence de leur seule source de revenu (la terre) sont obligés de se ruer vers d'autres terres, condition sine qua non de sa survie. Les terres conservées sont donc envahies de manières anarchiques. Du jour au lendemain les aires protégées sont dévastées en vue de production agricole.

La situation alimentaire du bétail est de plus en plus déficitaire dans le pays. Les pâturages sont faiblement fournis et les points d'eau ont un niveau de remplissage faible en particulier. L'ensemble des régions souffrent de l'indisponibilité notoire en Sous-produits Agro-industriels pour soutenir les actions d'intensification de la production et les besoins alimentaires du cheptel. Les productions de cultures fourragères peu pratiqué est du reste très insuffisant. L'insuffisance de fourrage dans un pays au mode d'élevage transhumant contraint les éleveurs à un pâturage sans limite, conditionnés par la survie de leurs troupeaux. Face à une absence de gestion des terroirs, ce mode archaïque d'élevage extensif engendre des conflits de plus en plus fréquents et violant entre agriculteurs et éleveurs.

La RAF en relecture donnera-t-elle une vision claire à l'ensemble du monde rural? Les paysans se sentiront-ils à l'abri de la ruée actuelle sur leurs terres agricoles? Aura-t-elle le courage de limiter la superficie de la terre qu'un investisseur privé pourra s'approprier? Enfin, cette nouvelle loi sera-t-elle appliquée? Comment? Au profit de tous les acteurs et de la paix sociale? L'urgence est sans doute de mettre en place des cellules de veille (Organisation de la Société Civile) pour que personne ne détourne la loi, et la terre, à son profit personnel au détriment des autres.

- ***L'incivisme des populations en matière de préservation de l'environnement***

L'incivisme des populations en majorité agricole en matière de préservation de l'environnement est particulièrement alarmant. On constate la disparition d'espèces végétales, la mort de poissons, la perte et le déplacement d'espèces fauniques. L'incivisme consiste en de mauvaises pratiques.

On observe entre autre, de mauvaises pratiques agronomiques (absence de contrôle des adventices, absence d'emploi de semences de qualité, absence de

regroupement géographique et de suivi, technique peu intensive, absence de plantation compensatoire aux défrichements), de mauvaises pratiques hydrauliques (emploi anarchique de pesticides et herbicides, absence de régulation des systèmes d'irrigation, etc.), de mauvaises pratiques organisationnelles (absence de planification agricole et sylvicole, irrespect des itinéraires techniques et des calendriers de reboisement et culturaux, absence d'une répartition claire des responsabilités et de décentralisation, etc.). Le défrichement incontrôlé, le braconnage de la faune, la migration du bétail à la recherche de nouveaux pâturages, le tourisme de masse, la méconnaissance d'une consommation durable, l'absence d'une régulation de l'énergie et de sa consommation, détruisent inéluctablement l'environnement.

- ***Coupe abusive du bois***

Depuis toujours, on utilise le bois pour le chauffage. L'urbanisation a causé un déboisement important aux alentours des agglomérations, dans un périmètre qui s'élargit de jour en jour. La ville s'étend, la demande de bois augmente et il faut aller chercher toujours plus loin. La situation est devenue catastrophique car plus rien n'arrête le sable du désert qui gagne du terrain.

Dans le cadre de la préservation du couvert forestier, des mesures pour aider au changement des pratiques concernant l'utilisation du bois de chauffe ont été prises : fabrications de foyers améliorés pour remplacer les trois pierres sur lesquelles se pratique couramment la cuisine (système à grand consommation d'énergie), et vente du gaz butane subventionné par l'Etat afin de favoriser l'utilisation. Le soleil, sources d'énergie naturelle, inépuisable et gratuite a fait également l'objet de recherche qui ont abouti à la fabrication de dispositif d'utilisation simple (fours, foyers et chauffe eau solaire dont les capteurs sont généralement installés sur le toit des maisons. Tous ces équipements sont fabriqués par des artisans

- ***Pluviométrie insuffisante***

Le climat du pays s'insère dans les caractéristiques des climats de type tropical de la ceinture tropicale que vient particulariser sa position en Afrique de l'Ouest (situation en région sahélienne). Cette particularité lui confère un climat de type sahélien caractérisé par une saison de pluies et une saison sèche.

Pays enclavé à la lisière du Sahara, il est prédisposé à une forte variabilité diurne et interannuelle des éléments climatiques. Ce climat est particulièrement influencé par le rayonnement solaire. En effet, la ceinture tropicale reçoit le maximum de rayonnement par rapport aux autres régions du globe.

Dans la panoplie de classifications des zones climatiques, celle relativement simple qui fait appel à la répartition spatiale de la pluviométrie annuelle semble la plus adaptée pour le Burkina Faso. Ainsi, pour le Burkina Faso, la position de deux isohyètes de pluviométrie annuelle (la 600mm et la 900mm) permet de définir trois zones climatiques.

- la zone sahélienne (au Nord) : elle est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle inférieure à 600 mm, une courte saison des pluies (4 mois

au plus), une grande variabilité interannuelle et spatio-temporelle des pluies, de fortes amplitudes thermiques diurnes et annuelles et partant, de très fortes Evapotranspirations Potentielles (ETP) pendant les périodes chaudes (mars à juin) ;

- la zone soudano-sahélienne (au Centre) : elle est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle comprise entre 600 et 900 mm, une saison des pluies de 5 mois environ, des amplitudes thermiques diurnes et annuelles moins importantes que dans la partie nord, avec des ETP modérées ;
- la zone soudanienne (au sud) : elle est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle supérieure à 900 mm, une saison des pluies de près de 6 mois, des amplitudes diurnes et annuelles de températures et une ETP faibles.

- ***Gestion des déchets solides et plastique et prolifération des déchets non dégradables***

L'environnement mondial est marqué depuis trois décennies par une aggravation des pressions de toutes sortes exercées par l'homme. Les conséquences immédiates sont la diminution des ressources naturelles, l'accroissement de la pollution, les risques pour la santé publique, l'exode rural, le développement urbain mal contrôlé, la pauvreté etc.

Le Burkina à l'instar de bon nombre de pays en voie de développement n'échappe à ces problèmes. L'homme, dans son milieu naturel non affecté par la vie moderne, n'est pas très confronté aux problèmes de déchets. Les « anciennes poubelles » contenaient des matières que la nature absorbait facilement grâce à la composition et à la quantité de ces déchets. De nos jours, avec l'urbanisation et la démographie, et les nouveaux modes de consommation, les déchets représentent des risques pour l'environnement à cause de leur nature de plus en plus toxique et l'augmentation ininterrompue de leur quantité.

Au Burkina Faso, des problèmes d'ordre institutionnel et législatifs, économiques, techniques et scientifiques, sanitaires et socioculturels sont liés à la gestion des déchets solides et plastiques.

Dans le domaine de l'assainissement, le défi consisterait à trouver des technologies appropriées du point de vue de l'hygiène, de la culture, du point de vue économique etc.

- ***Changement climatique***

Entre 1970 et 1974, une grande sécheresse a frappé toute la bande sahélienne et a causé d'innombrables pertes en vies humaines, des animaux et des végétaux suite à au. Au Burkina Faso, sur un parcours de l'est vers le nord, des centaines de milliers d'arbres sont morts, marquant la fin d'une époque relativement prospère. Les manifestations du changement climatique se sont poursuivies depuis lors par une alternance d'années de bonne et de mauvaise pluviométrie avec parfois des inondations localisées.

Bien que localisées, ces inondations dont celle du 1^{er} Septembre 2009 à Ouagadougou ont engendré d'énormes dégâts physiques : des milliers de maisons détruites, des biens emportés, des champs dévastés. Face à ce phénomène de dérèglement climatique, les populations développent des stratégies de survie qu'il faille reconnaître et appuyer afin de contenir l'adversité de la nature de plus en plus capricieuse.

4.5 Au niveau de la Santé et de la Nutrition

- **Méconnaissance des bonnes pratiques nutritionnelles**

Malgré une relative amélioration des indicateurs de santé, le taux de mortalité des enfants âgés de 0-5 ans reste trop élevé à 185 décès pour 1000 naissances vivantes (EDS 2010).

Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) de 2003, 2005 et 2010 montrent que la situation nutritionnelle des enfants est très critique avec une tendance à la dégradation au cours de certaines périodes de l'année. La malnutrition aiguë (rapport poids/taille) peut varier de 13% en période « d'abondance de nourriture » (EDS 2005) à 19% en la période de soudure alimentaire (EDS 2010).

Le niveau d'éducation des mères, les mauvaises pratiques de sevrage, l'état de santé précaire des enfants, spécifiquement la fréquence des fièvres (paludisme) et/ou des diarrhées ainsi que le faible accès à l'eau potable, ont été identifiés comme les principaux facteurs à l'origine de la malnutrition, qu'elle soit chronique, aiguë ou globale.

- **Pesanteurs socioculturelles**

Le faible niveau général d'instruction de la population et les pesanteurs socioculturelles diminuent l'impact des activités de l'IEC pour l'acquisition d'attitudes favorables à la santé. Ainsi, certains comportements comme la pratique du lévirat, du mariage précoce, de l'excision sont défavorables à la santé et constituent des risques pour l'expansion de certaines maladies.

- **Non maîtrise des techniques de transformation agro-alimentaires**

Les céréales produites au Burkina Faso (mil, sorgho, maïs, riz etc.) constituent les principales sources d'alimentation de la population. En ces céréales subissent généralement des transformations locales qui font perdre la plupart des éléments nutritifs. C'est en général l'amidon qui est récupéré pour faire du to, le principal plat en milieu rural. Ce to est généralement accompagné de sauce moins riche en nutriments. L'accès à des condiments de qualité mais importés n'est pas à la portée du pouvoir d'achat de la plupart des ménages. Cette situation les amène à soit consommé des produits de mauvaise qualité (huile frelatée surtout) ce qui conduit à dégrader davantage les conditions de santé.

- **Difficile maîtrise du secteur de nutrition due à son caractère multidimensionnel**

Au Burkina Faso, seulement 19% des enfants de moins de 6 mois sont exclusivement allaités et 38% des enfants de 6 à 9 mois reçoivent un aliment de compléments (Situation des enfants dans le monde 2016).

La prévalence de la diarrhée est de 21% tandis que 37% ont été traités avec des sels de réhydratation orale ou d'autres solutions préparées à domicile.

D'autres études font état de mauvaises pratiques alimentaires de femmes pendant la grossesse, aggravant leur propre état nutritionnel et entraînant une malnutrition qui affecte, à terme l'enfant, encore dans le ventre de sa mère, ce qui explique, en partie la forte prévalence de faibles poids à la naissance au Burkina (18%).

Les carences en vitamine A (CVA), iode et fer constituent les principales carences en micronutriments qui touchent particulièrement les femmes et les enfants au Burkina Faso. Les taux de cécité nocturne – cette pathologie qui affecte la vision nocturne à la suite d'une carence en vitamine A – dépassent le seuil de 1%.

Selon les études réalisées dans quelques régions du Burkina Faso au cours des quinze dernières années la Carence en vitamine A est endémique dans sept régions sanitaires. Toutefois, les prévalences élevées de malnutrition autorisent à conclure que la CVA touche l'ensemble du pays.

Quant à la carence en iode, la prévalence du goitre est supérieure à 10% dans plus de 20 provinces sur 30 dans les années 1980 à 1990. Selon l'EDS 2003 45% des ménages burkinabés ont accès au sel adéquatement iodé.

En ce qui concerne la carence en fer, 92% (EDS 2003) des enfants de moins de 5 ans et plus 40% (CNN, 1999) des femmes enceinte au Burkina ont des taux d'hémoglobine inférieurs à la normale dont 60% sous une forme modérée et 13% sous des formes sévères. Les enfants de 6 à 24 mois sont les plus atteints probablement parce qu'ils ne reçoivent pas une alimentation de complément adéquate.

- ***Faible fréquentation des formations sanitaires***

Les insuffisances en la matière de fréquentation des formations sanitaires entraînent une perte de confiance des populations vis à vis des structures modernes de soins, ce qui contribue à la baisse constante de l'utilisation des services notamment pour les soins curatifs. La médecine et la pharmacopée traditionnelles qui sont peu organisées, connaissent une utilisation importante, surtout en milieu rural.

- ***Faible qualité des services sanitaires (plateau technique, accessibilité, Ressources Humaines)***

Beaucoup de prestations de soins ne sont pas disponibles au niveau des formations sanitaires à cause de l'insuffisance de personnel et de compétence. En effet, le paquet minimum d'activités n'est pas entièrement offert dans toutes les formations sanitaires existantes, tous les districts sanitaires n'étant pas opérationnels. Les services de santé sont caractérisés par le mauvais accueil, la mauvaise organisation des soins entraînant, entre autres, une mauvaise perception des populations vis à vis de ces services. Les formations sanitaires de référence ne sont pas toujours accessibles ; elles ne peuvent pas prendre en charge certains cas de maladies à cause de leur sous-équipement et de l'insuffisance de personnel spécialisé. La référence et la contre référence sont mal organisées. La qualité des soins offerts est insuffisante ; ceux-ci ne répondent pas toujours aux critères de disponibilité constante, d'intégration, de continuité, de globalité et de satisfaction des populations.

L'absence d'un programme national d'assurance qualité contribue à la baisse de la qualité des services de santé et par conséquent, à celle de leur utilisation par les populations.

- ***Faible intégration de la médecine moderne et médecine traditionnelle***

La médecine et la pharmacopée traditionnelles ont été reconnues par la loi n° 23/94/ADP du 19/5/94 portant Code de la Santé Publique. Toutefois, il n'a pas été adopté une politique formelle en la matière, ce qui explique les insuffisances de l'organisation de l'exercice de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles. Cette situation se traduit par une non maîtrise de la gestion des plantes médicinales locales, une production très artisanale des produits de la pharmacopée et des difficultés de validation des produits. Tout cela contribue à réduire l'intégration des deux médecines. Toutefois des efforts sont faits dans ce sens à travers l'organisation de foires annuelle d'exposition des pratiques de la médecine traditionnelle.

- ***Insuffisance remarquée dans le fonctionnement des COGES***

Les organes de gestion existent à tous les niveaux du système de santé. Au niveau des formations sanitaires périphériques, des Comités de Gestion (COGES) ont été créés afin d'impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaires périphériques dans le cadre de l'initiative de Bamako. Ils ont la responsabilité de l'administration de la formation sanitaire. Au niveau du district, il existe l'ECD qui assure la gestion technique du district en collaboration avec le COGES et le Conseil de Santé de District (CSD), organe consultatif de création récente dont certaines attributions lui confèrent un rôle de gestion. Le principal problème des COGES est que l'Etat qui a un rôle de régulation ne prévoit pas de directives qui puissent constituer un repère pour la représentativité des différents groupes sociaux en leur sein, la fixation des tarifs des actes médicaux et l'utilisation des fonds récoltés.

4.6. Au niveau du Genre et développement

Le genre se réfère aux différences sociales établies entre hommes et femmes et qui ne tiennent pas compte des différences biologiques qui existent du fait du sexe. De façon implicite, le terme 'genre' renvoie à la compréhension que *"l'on naît masculin ou féminin; mais 'on apprend à être garçon et fille pour devenir homme ou femme. On apprend de chaque groupe quels sont les comportements et attitudes idoines à adopter, leurs rôles et activités et on détermine la nature de leurs relations"*³. Autrement dit, le genre définit le niveau de participation des hommes et des femmes dans la vie communautaire, y compris les droits d'accès à l'eau, le pouvoir et le contrôle des ressources.

- ***Faible accès des femmes aux crédits d'investissement du fait des pesanteurs socioculturelles***

Dans presque toutes les régions du pays, les femmes subissent et souffrent du poids des vieilles croyances et traditions qui sont vivaces même de nos jours. Ces souffrances sont plus ressenties par les femmes rurales même si le milieu urbain en connaît aussi quelques unes. Les pratiques et systèmes comme le

³ Williams S, Seed J and Mwau A (1994) *The Oxfam gender training manual*, Oxfam UK and Ireland

mariage forcé, la polygamie et le lévirat continuent de renforcer la situation de subordination de la femme dans notre société moderne. En plus du poids des croyances et traditions, les femmes ont moins accès à l'éducation et représentent une forte proportion de la population analphabète du pays. Cette position de la femme surtout en milieu rural réduit ses chances d'accéder aux crédits pour l'investissement.

- **Problème foncier**

Le Burkina Faso s'est doté d'une loi portant réforme agraire et foncière, Cette loi dès⁴ l'adoption de sa première version de 1984, a vu son application intimement liée à l'aménagement du territoire qui permet de répertorier les terres selon leur utilisation. Mais, la permanence de la logique coutumière à l'œuvre au sein des communautés villageoises a pour conséquence le dualisme juridique loi/coutume qui a pour conséquence des difficultés d'application de la RAF. Aussi bien les autorités administratives centrales et locales que les personnes-ressource des associations et Organisations Non Gouvernementales (ONGs) ont du mal à communiquer au sujet de la RAF. Tant que les autorités ne prennent les dispositions pratiques d'application de cette loi, elle va longtemps cohabiter avec la coutume et l'accès à la terre pour les femmes restera un rêve.

- **Traite et pires formes de travail des enfants**

La traite des enfants est une des pires formes de travail des enfants. Bien qu'il n'existe pas de chiffres précis, il y aurait environ 1.2 million d'enfants – garçons et filles – faisant l'objet de traite chaque année pour être exploités dans l'agriculture, les mines, les usines, les conflits armés ou l'exploitation sexuelle commerciale.

Au Burkina Faso, environ 47% des enfants âgés de 5 à 14 ans doivent travailler. Environ 10 000 d'entre eux travaillent dans des mines d'or et des carrières. Beaucoup sont assignés à des tâches dangereuses dès l'âge de 5 ans. De tels travaux se terminent souvent par des blessures et beaucoup de ces enfants sont victimes de maladies chroniques et n'ont pas d'accès aux soins de santé.

4.7 Au niveau de la Décentralisation, la Gouvernance locale et la Coopération décentralisée

La décentralisation offre l'opportunité d'un meilleur développement local qui passe nécessairement par une bonne gouvernance locale. Toute fois, vue les capacités en place, les ressources mobilisées, il faudra plus de vigilance et de rigueur dans le suivi du processus afin d'en assurer le succès au bénéfice des populations. L'enthousiasme que le processus a suscité risque de s'essouffler si les mesures d'accompagnement adéquates ne sont pas prises.

- **Faible capacités des élus à concevoir le Développement Local**

Les élus locaux ne sont pas forcément des académiciens mais des personnes de confiance de l'électorat. Ces personnes de confiance sont de niveaux très variables

⁴ Les femmes rurales et l'accès à l'information et aux institutions pour la sécurisation des droits fonciers. Etude de cas au Burkina Faso.

de d'instruction et cela contribue à faciliter ou à rendre difficile leur engagement dans les processus de planification au niveau local. Ainsi, pour jouer pleinement cette compétence transférée, les élus font recours aux consultants externes qui en général repartent avec toutes les connaissances en rapport avec le plan local. Cette capacité locale ainsi ne se développe pas. En vue d'aider les élus locaux à jouer leur rôle de concepteur du développement local, le Ministère délégué aux Collectivités Territoriales a initié en 2009 un programme d'alphabétisation en leur faveur.

- ***Faiblesse des ressources matérielles, financières, et humaines des Collectivités Locales***

D'une manière générale, les finances locales, bien que connaissant une certaine amélioration depuis 1995 dans les communes, demeurent précaires. L'assiette fiscale reste mal maîtrisée et le potentiel économique mal connu. L'autofinancement du développement par les collectivités territoriales est encore faible.

La réalisation des équipements par les partenaires au développement est caractérisée par la faible appropriation par les collectivités territoriales des projets financés, celles-ci n'assurant pas toujours la maîtrise d'ouvrage quand bien même les réalisations leur sont destinées.

Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités qui permettra aux communes d'avoir accès aux ressources financières et humaines de l'état est guidé par le principe de progressivité, c'est-à-dire qu'il s'opère graduellement en fonction du niveau d'appropriation des collectivités territoriales et des capacités de mise en œuvre par l'Etat. Ainsi, le 18 février 2009, l'Etat a signé les décrets qui transferts les compétences et les ressources des domaines dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et assainissement ; la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Des protocoles d'opération qui seront signés par les gouverneurs de région par délégation et les maires des communes visent à préciser les responsabilités réciproques des acteurs dans le processus.

2. Faible appropriation du processus de décentralisation par les populations

L'appropriation sociale consiste à faire en sorte que les populations et les organisations de la société civile s'impliquent avec responsabilité citoyenne dans la gestion des affaires locales.

L'appropriation politique porte sur le rôle éminent que les partis politiques sont appelés à jouer pour le respect strict des règles du jeu démocratique et pour amener les populations à participer de façon consciente aux enjeux politiques.

La politique de décentralisation qui touche tous les villages à travers les communes rurales, est un phénomène social nouveau qui demande qu'un travail préalable d'explication, de sensibilisation et d'information soit mené pour susciter l'adhésion des populations.

V. PERSPECTIVES

Au regard des défis actuels et des ambitions de l'ONG, les grands chantiers s'articuleront autour des aspects suivants :

- **Développer des campagnes d'information, de formation et de communication pour un changement de comportement**

La participation effective des populations à tout processus de développement est un gage de succès. Alors, SOSSIBF pour assurer le succès de ses interventions sur le terrain devra développer et renforcer ses pratiques actuelles d'information, formation, d'éducation et de communication. Toutefois, ces pratiques devraient se fonder sur les valeurs culturelles des communautés ciblées d'une part mais aussi tenir compte des stratégies de communication développées par les services gouvernementaux compétents d'autre part.

SOSSIBF devrait ajouter à ces campagnes locales des campagnes nationales ou sous régionales en soutien à des appels internationaux pour influencer les pratiques et politiques en places.

- **Définir une politique cohérente de préservation et de gestion de l'environnement en partenariat avec les communautés.**

L'approche de reboisement par contrat de l'ONG a donné de bons résultats sur le terrain. Vu la complexité des questions d'environnement, SOSSIBF devra étendre ses interventions à la GIRE tout en prenant en compte les questions d'adaptation aux effets du changement climatique.

- **Contribuer à l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre sanitaire et éducative.**

En vue d'une contribution significative, les principales actions à mener seront les suivantes :

- investir directement dans la réalisation des infrastructures sanitaires et scolaires en appui aux demandes des populations mais cela en conformité avec les plans des communes d'une part mais aussi des services de santé et d'éducation d'autre part afin d'améliorer l'offre éducative et sanitaire dans ses zones d'intervention. Les investissements seront rendus durables en assurant la participation effective des populations bénéficiaires dans le financement et l'exploitation des installations. SOSSIBF devra renforcer les capacités de gestion des structures de gestion des infrastructures.
- développer un partenariat avec l'Etat Burkinabé et les institutions comme l'UNICEF et le PAM pour soutenir les mères dans ses zones d'intervention en matière d'éducation nutritionnelle.
- développer et mettre en œuvre une politique interne Genre qui intègre les préoccupations des populations vulnérables dans toutes les dimensions des interventions de l'ONG sur le terrain.

- travailler avec les institutions de recherche du pays pour vulgariser les recettes nutritionnelles développées.
 - Développer et renforcer la collaboration avec les Districts Sanitaires de ses zones d'intervention afin d'appuyer les équipes d'animation sur le terrain par rapport aux conditions d'accès à une alimentation équilibrée.
- **Appuyer la maîtrise d'ouvrage communal dans l'AEPHA**

En vue d'une contribution significative, les principales actions à mener seront ce qui suit :

- Réalisation d'ouvrages
- Appui au niveau de la gestion des services de l'eau et de l'assainissement
- Renforcement des capacités institutionnelles des villages, des communes et du niveau central dans la gestion des ouvrages communaux
- Mise en place d'outils de pilotage, de planification, de gestion et autres dispositifs.

- **Appuyer la collaboration médecine moderne et médecine traditionnelle.**

Dans les villages où il existe des CSPS, les populations consultent dans un premier temps les tradithérapeutes de la localité avant de venir vers la médecine moderne. Malheureusement, les malades arrivent parfois dans un état avancé de la maladie et les services de la sante ont des difficultés à les soigner.

Les deux médecines ainsi continuent de s'observer à distance dans la plupart des localités et il n'existe pas la confiance nécessaire pour la collaboration. SOSSIBF devra identifier les tradithérapeutes dans ses zones d'intervention, les organiser en associations si elles n'existent pas. SOSSIBF devra aussi jouer une interface entre ces associations et les Districts sanitaires mais aussi entre elles et les CSPS afin de développer leur collaboration. Les principales activités à mettre en œuvre sont :

- Identifier dans ses zones d'intervention les pratiquants de la médecine traditionnelle et
- Appuyer les tradithérapeutes à s'organiser en associations et
- Créer un dialogue entre populations, médecine traditionnelle et médecine moderne afin d'améliorer les conditions de vie des populations en jouant le rôle d'interface entre eux.

3. Elaborer et mettre en œuvre un plan de contingence pour SOSSIBF.

Vu la vulnérabilité des populations de ses zones d'intervention, SOSSIBF devra apporter un appui aux collectivités territoriales dans le processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement afin que la dimension des urgences soit couverte conformément au plan national de contingence. SOSSIBF devra pour sa propre structure indiquer dans un document interne de politique comment elle

interviendra dans le cadre des urgences. Les principales activités à mettre en œuvre sont :

- Renforcement du processus de planification des communes partenaires afin de prendre en compte les urgences
- Intégrer les dimensions d'équité et de genre dans les PCD des communes partenaires.
- **Elaborer des projets pertinents relatifs aux thèmes émergents - changement climatique et sécurité alimentaire.**

Les populations des zones d'intervention de SOSSIBF font face aux effets du changement climatique et ont à cet effet développé des méthodes d'adaptation. SOSSIBF devra chercher à comprendre ces méthodes, les analyser en rapport avec le PANA et soutenir ces méthodes afin de protéger les populations et leurs biens des effets du changement climatique. Les principales activités à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif sont :

- s'investir dans la compréhension de l'impact des effets du changement climatique, les approches d'adaptation des zones d'intervention
- renforcer les interventions actuelles en matière d'environnement, de gestion des ressources en eau et réponse aux catastrophes naturelles.
- **Travailler à renforcer le dialogue sectoriel avec les donateurs et le gouvernement dans les secteurs d'intervention.**

Dans chaque secteur d'intervention de SOSSIBF, il existe un cadre de concertation qui regroupe l'ensemble des acteurs de ce secteur. Ces cadres sont le lieu où les acteurs des secteurs définissent les politiques sectorielles à mettre en œuvre. SOSSI BF va s'engager dans les différents cadres afin de partager ses expériences de terrain et influencer les politiques sectorielles. Ainsi, SOSSI BF devra capitaliser ses interventions multisectorielles en collaboration avec les collectivités locales et partager les expériences. En retour, SOSSI BF s'enrichira des expériences des autres acteurs des différents secteurs afin de renforcer ses propres programmes sur le terrain.

- **Canaliser et orienter le dynamisme de SOSSIBF vers le « management par objectif » afin de renforcer la collaboration avec l'Etat et les partenaires technique et financiers.**

Le niveau de développement actuel de SOSSI BF exige que cette ONG adopte une approche de gestion centrée sur les résultats et non les activités. Cela lui permettra de pouvoir tirer davantage d'enseignements de ses expériences et engager un processus d'influence efficace.

SOSI BF devra développer son propre système de suivi / évaluation mais qui soit en corrélation avec les systèmes des autres secteurs afin de produire des résultats qui puissent être reversés dans les bilans sectoriels nationaux.

4. Participer au renforcement et à la contribution de la mise en œuvre des politiques du volet environnement.

SOSIBF a développé des expériences pertinentes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles qui méritent d'être portées à la connaissance des acteurs y compris l'Etat. Ainsi, elle se mettra dans une position de conseil au profit des acteurs.

5. Développer les bonnes pratiques environnementales pour une gestion durable de l'environnement.

Les activités environnementales vont servir de point de mire important autour duquel les communautés seront organisées dans le but d'acquérir du pouvoir (empowerment). La faculté qu'ont eu les femmes des milieux ruraux, de s'organiser avec succès autour des questions concernant l'eau, illustre parfaitement ce point. La participation des communautés locales aux prises de décision relatives à la gestion des ressources environnementales peut éventuellement aider ces communautés à maintenir leurs moyens de subsistance, à obtenir un accès équitable aux ressources et à utiliser ces dernières d'une manière qui leur permette de se renouveler.

6. Constituer une force de proposition de changement pour l'amélioration des politiques agro – sylvo – pastorales en faveur des populations démunies.

D'une manière holistique, SOSIBF devrait initier plusieurs actions de plaidoyer comprenant des actions de lobbying des campagnes et le réseautage. Ces actions seront initiées dans les domaines des politiques qui affectent les populations démunies. Pour y arriver, l'ONG devra entreprendre la génération de connaissances sur plusieurs sujets préoccupants pour les acteurs de la société civile, les collectivités et les particuliers. Les résultats de telles études permettront d'identifier les goulots d'étranglement, les solutions possibles et les actions nécessaires à entreprendre auprès des cibles identifiées. Les résultats devront être partagés avec plusieurs acteurs de la société civile et les actions de plaidoyer appropriées seront initiées. On pourrait retenir entre autre thème d'étude : l'accès aux fonds mobilisés mais dont l'accès est difficile à la société civile, les politiques agro-sylvo-pastorale et leur impact sur les populations démunies.

7. Soutenir et promouvoir le savoir faire local

SOSIBF devra définir un cadre de renforcement des capacités des populations bénéficiaires de ses interventions en vue d'en assurer la durabilité. Ce cadre devra tenir compte des quatre niveaux que sont: environnemental, sectoriels, organisationnel et individuel.

8. Renforcer les capacités des producteurs pour la maîtrise de l'eau de production et la vulgarisation des bonnes pratiques de production végétale et animale en adéquation avec l'environnement pour la sécurité alimentaire durable.

- **Au niveau de l'environnement :** Il s'agira de voir comment cet environnement est habilitant à travers l'analyse
 - De l'environnement politique (Situation de la politique et de l'économie du pays)
 - De l'environnement économique/fiscal (structure du salaire des services gouvernementaux ; système de budgétisation etc.)
 - De l'environnement politique et institutionnel (système de mutation des agents de l'Etat et les règles en la matière etc.)
 - De l'environnement des secteurs (capacité d'absorption au niveau des différents secteurs etc.)

- **Au niveau sectoriel :** Il s'agira d'analyser
 - La cohérence des politiques: reflète l'accroissement de la prise de conscience générale et la cohérence des politiques sectorielles, les stratégies et cadres de programmation aussi bien que l'efficacité de la coordination sectorielle.
 - Interactions entre secteurs privé et public

- **Au niveau organisationnel:** ce niveau met l'accent sur
 - Les structures organisationnelles, les processus, les ressources et les questions de management
 - La clarification du mandat
 - Le développement stratégique du leadership
 - Les politiques, planification, suivi / évaluation et apprentissage
 - L'orientation des systèmes internes et externes
 - L'adéquation des structures et processus
 - Les ressources financières et humaines

- **Au niveau individuel :** on se focaliserait sur
 - La création de capacités (amélioration des compétences techniques des employés)
 - L'acquisition de capacités (institutionnalisation du transfert des compétences)
 - L'utilisation des capacités (tirer des nouvelles compétences à utiliser, en rapport avec l'efficacité organisationnelle).

L'analyse de ces quatre niveau permettra à SOSSIBF de déterminer les écarts à combler afin d'avoir des organisations partenaires fortes. La prise en compte des

différents écarts devra impliquer le développement de partenariat avec des institutions spécialisées de formation que SOSSI BF identifiera soit dans ses zones d'intervention, au niveau national ou international. Ces institutions seront des domaines de l'agriculture, de l'Approvisionnement en Eau Potable, de l'assainissement et de l'Elevage.

- **Vulgariser les bonnes pratiques nutritionnelles valorisant les mets à base de produits locaux.**

Dans sa démarche visant à améliorer les conditions de vie des populations, SOSSI BF devra faire un répertoire des mets locaux existants dans ses zones d'intervention. Collaborer avec les institutions de recherche afin de déterminer les valeurs nutritionnelles de ces mets et dégager ceux qui doivent être utilisés pour combattre la malnutrition. L'ONG va vulgariser les mets les plus riches en nutriments afin de contribuer à l'amélioration des conditions nutritionnelles de la population. Cette vulgarisation devra faire appel aux radios (RLCD) de proximité et faire usage des langues locales.

9. Appuyer les communes partenaires dans la compréhension et l'application de leur rôle de maîtrise d'ouvrage dans les secteurs transférés.

En adoptant le code général des collectivités en Décembre 2004, le Gouvernement du Burkina Faso venait d'ouvrir, un vaste programme de réforme administrative concédant du coup la lourde responsabilité du développement local aux élus locaux. Ainsi, pour les secteurs sociaux comme la santé, l'éducation primaire, l'eau potable et l'assainissement. Connaissant les besoins de soutien des élus locaux, il serait incontournable à SOSSI BF de ne pas les insérer dans ses projets et programmes d'intervention. Pour ce faire, SOSSI BF pourrait collaborer avec les institutions du gouvernement mais aussi certaines ONG qui ont commencé un appui sectoriel ciblé au profit des communes. Ainsi, SOSSI BF pourra identifier les goulots d'étranglement à l'application par les élus locaux de leurs responsabilités en tant que mettre d'ouvrage dans les domaines transférés en termes de capacités. Ainsi, des modules devront être développés ou faire recourt à ceux existants pour renforcer les capacités des élus locaux.

- **Renforcer les capacités pour la maîtrise d'eau de production des communautés ciblées.**

De par sa position géographique, le Burkina Faso n'a d'autres options que de construire des retenues d'eau pour assurer la petite irrigation en saison sèche. En effet, tous les cours d'eau du pays coulent vers les pays voisins et laissent ainsi le pays dans une situation de pénurie d'eau pour les productions de contre saison. Afin de donner aux populations les moyens de production pendant les 12 mois de l'année, une option est la construction de retenues d'eau pour un double objectif à savoir recharger la nappe phréatique et couvrir les besoins de la petite irrigation.

Toutefois, vu le niveau d'évapotranspiration élevé du pays, il serait souhaitable d'adapter le modèle de barrages de sable qui au lieu de stocker l'eau en surface, la stock dans les couches de sables constituées dans le nid des bras de cours d'eau. Cette technique a fait ses preuves dans les pays comme le Kenya et est en train d'être introduite au Burkina Faso par la Fondation RAIN. SOSSI BF pourrait prendre avantage de la présence de cette Fondation pour bénéficier éventuellement d'appui pour réaliser de tels ouvrages.

10. Renforcer l'efficacité organisationnelle de SOSSIBF

SOS Sahel International est une organisation non gouvernementale qui a une forte réputation dans le Sahel. Parmi les associations membres, SOSSI BF est l'une des plus actives qui mènent plusieurs projets sur le terrain.

La vision de SOSSI BF est « Nous rêvons d'un Burkina Faso où toutes les populations ont un accès continu et équitable aux fruits du développement durable ».

Sa mission est de « Cultiver l'esprit de solidarité nationale et internationale au profit des populations défavorisées ».

En vue de mettre en œuvre sa mission pour les cinq années à venir, SOSSI BF voudrait se doter et renforcer ses politiques internes, ses processus, et ses systèmes lui permettant d'être plus efficace.

- **Acquérir de bons systèmes de communication, de gestion des ressources humaines et de gestion financière.**

Bons systèmes de communication

Le département de communication de SOSSI-BF est encore jeune et dépourvu de ressources suffisantes. Pourtant, son importance est capitale pour l'avenir du travail et des relations de SOSSI-BF avec ses partenaires. Jusqu'ici, ce département s'appuie sur les ressources de certains projets pour faire la visibilité sur d'autres. Bien que ce procédé produise des résultats, il présente tout de même des limites et devrait par conséquent être amélioré.

Dans un sens de renforcer aussi la cohésion des équipes et permettre un environnement de travail plus favorable des ressources humaines, SOSSI-BF devra travailler à ce que son département de communication entreprennent des actions permettant la sensibilisation et l'amélioration de communication interpersonnelle.

SOSSI-BF devra travailler à prendre en compte une stratégie de communication qu'elle sera tenue de respecter la mise en œuvre. Elle devra explorer d'autres possibilités de constituer un ensemble de ressources permettant à son département de communication d'être de plus en plus autonome. Ce qui permettrait à l'organisation d'engager des actions de communication plus générales et d'envergure (foires, forum, marches, symposiums,...) qui vont au-delà des possibilités de tel ou tel projet et qui ont un intérêt à long terme dans l'action de l'ONG.

Un accent particulier pourrait être mis sur certains outils tels que la Newsletter ou une vidéo institutionnelle et des dispositions devront être prises pour en faire une

large diffusion afin de renforcer la présence de SOSSI-BF pas seulement sur le terrain mais aussi au cœur des débats conduisant à la prise de décisions importantes impactant sur la vie des populations du monde rural avec lesquelles l'organisation travaille. Ainsi l'ONG pourra se forger une réputation et se positionner en partenaire incontournable au niveau national sur certaines questions de développement.

Gestion des ressources humaines

Le premier atout d'une entreprise est sa force de travail. SOSSI BF dispose de compétences humaines diverses et riches. En vue de renforcer davantage les compétences des ressources humaines pour de meilleures performances, SOSSI BF devra recruter un spécialiste en ressources humaines pour améliorer sa politique en la matière et la mettre en œuvre. Cette politique dite des « quatre R » permettra de recruter de développer et de retenir les compétences au sein de la structure.

- *Premier R = Recrutement :*

Il s'agit là de définir clairement le processus de recrutement des agents en conformité avec le code du travail, mais aussi en prenant compte de la vision et de l'esprit de l'organisation.

- *Deuxième R = Rémunération :*

La rémunération est le prix payé en contrepartie des services fournis par l'employé. La rémunération étant un domaine sensible il importe que ses conditions et ses critères ainsi que les échelonnements soient déterminés de façon claire et accessible à tout le personnel sans exception.

Au delà de la rémunération, SOSSI BF devra créer les conditions idoines pour une saine émulation du personnel car c'est à travers cela qu'elle maintiendra la culture de l'excellence et le professionnalisme.

- *Troisième R = Rétention :*

La politique de rétention du personnel consiste en un certain nombre de dispositions et mécanismes dont la mise en œuvre doit garantir au programme pays la disponibilité de son personnel pendant une durée raisonnable.

Les dispositions et mécanismes retenus comme susceptibles de concourir à la fidélisation du personnel à l'organisation sont : la gestion des performances, la gestion du développement des compétences et des aspirations individuelles, le plan de carrière et plan de succession, les absences au travail, le code de conduite, la politique de santé et d'hygiène au travail,

Tableau N°2: Situation des projets mis en œuvre en 2017

N°	Projet/programme	Domaine d'intervention	Zone de couverture	Période d'exécution	Budget (F CFA)	
					Total	2017
1	Projet d'appui à l'accroissement de la résilience des ménages ruraux pauvres et vulnérables dans 8 communes des provinces du Yatenga et du Loroum de la région du Nord ;	Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition ; Elevage ; Environnement.	Nord	27/11/13 au 26 /11/17	1 026 804 257	434 041 866
2	Projet REGIS ER An2	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Nord	27/03/2017 à 27/03/2018	55 592 500	55 592 500
3	Gestion durable des terres et des forêts (PNGT2-3 an2)	Environnement et gestion durable des ressources naturelles	Est et Centre Est	01/04/17 au 31//12/17	354 437 200	354 437 200
4	Intensification de l'assainissement familiale dans 12 communes rurales des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun	Assainissement et gouvernance	Boucle du Mouhoun	01/04/2014 au 30/09/2017	1 079 15815 3	432 471 331
5	Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la province du Bam 2ème phrase ;	Eau et Assainissement	Centre-Nord	05/2015 à 04/2017	165 000 000	114 837 005
6	Assistance monétaire avec le PAM	Sécurité alimentaire,	Sahel, Centre Nord, Est	Mai à Juin 2017	39 641 242	39 641 242
7	Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) ;	Gouvernance politique	Centre nord	01/01/2016 au 31/12/2016	77 070.727	77 070.727

N°	Projet/programme	Domaine d'intervention	Zone de couverture	Période d'exécution	Budget (F CFA)	
					Total	2017
8	Projet West African Dialogue on Private Climate Financing	Changement climatique	Nord , Afrique de l'Ouest	01/03/16 au 28/02/18	57 410 667	7 500 000
9	Radio de Lutte Contre la Désertification/Fonds Commune Genre (RLCD/FCG)	Genre ; Environnement et gestion durable des ressources naturelles ; Changement climatique.	Sahel	03/12/2008 A l'infini	20 180 000	20 180 000
10	Agrifinance Burkina	Microfinance	Est et Centre Est	01/01/16/31/12/18	42440 036	32 498 031
11	Projet intégré d'amélioration et de diversification des productions agro-sylvo-pastorales (PASP)	Sécurité alimentaire Environnement et gestion durable des ressources naturelles	Centre Nord	01/04/2016 à 31/03/2019	577 698 070	209 903 341
12	Activités du siège	-	National		148 762 113	148 762 113
	TOTAL					1 871 342 856

CONCLUSION

Courant 2016- 2017, SOSSIBF est demeuré une ONG éprise par l'amélioration des conditions de vie des populations rurales des treize (13) régions du Burkina Faso. Ces interventions multisectorielles ont offert de réels perspectives de développement tant sur le plan de la sécurité alimentaire que dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Les actions clés tels que les renforcements des capacités et des compétences des acteurs ont facilité l'appropriation des projets par les bénéficiaires et ont offert de réels motifs de satisfactions quant à la pérennisation des acquis.

En effet, en matière de sécurité alimentaire, les nouvelles techniques et technologies expérimentées ont achevé de convaincre les producteurs que l'espoir d'une production suffisante est possible, pour peu qu'ils intègrent ces nouvelles pratiques dans leurs habitudes culturelles.

Concernant les aspects liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la construction, réhabilitation de plusieurs forages et la mise en place des Associations des Usagers d'Eau (AUE) ont permis l'accroissement des taux d'accès en eau potable et assainissement, donc de baisser les statistiques nationales en la matière. Cela a permis d'assurer la pérennité des ouvrages et mis à la disposition des populations rurales de l'eau potable et des latrines améliorant incontestablement la qualité de leur vie.

Cependant, les questions liées à la valorisation et fidélisation du personnel demeurent toujours une préoccupation qui entache la marche radieuse de l'ONG, car elle a des soucis à fidéliser ses agents formés et expérimentés pour des recrutements de personnel non expérimenté à former.

SOSSIBF, si elle veut continuer à impacter considérablement le monde rural, doit se donner les moyens de ses ambitions et s'adapter au monde très concurrentiel du marché du travail. Face à la raréfaction des financements extérieurs, elle doit générer, non seulement les moyens de sa propre existence, mais aussi, le financement de ses actions en faveur du monde rural.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Diagnostic organisationnel de SOS Sahel International Burkina Faso - RAPPORT PROVISOIRE 4 au 16 mai 2009 (SOSSI BF 2015)**
2. **Rapports finaux des projets, SOS Sahel BURKINA Faso 2017**
3. **Plan Stratégique Quinquennal de SOS Sahel International Burkina Faso– 2011-2015**
4. **La loi 055 portant Code Général des Collectivités**
5. **7^{ème} Forum Africain sur la Gouvernance (FAG VII) - Rapport National du Burkina Faso (Aout 2007)**
6. **6^{ème} Rapport sur le développement humain durable – Secteur Privé et Développement Humain – Burkina Faso (UNDP, 2007 / 2008))**
7. **DECRET N° 2007-095/PRES/PM/MATD/MFB du 1er mars 2007 portant adoption du cadre stratégique mise en œuvre de la décentralisation 2006-2015 (Présidence du Faso, 22 Mars 2007)**
8. **Conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l’Ouest, face aux changements climatiques (CEDEAO, CILSS, ECA, ACMAD, Janvier 2007)**
9. **Indicateurs des conditions de vie des ménages et du développement humain (ONAPAD, 2005)**
10. **Les femmes rurales et l’accès à l’information et aux institutions pour la sécurisation des droits fonciers – Etude de cas au Burkina Faso (Françoise KIZERBO, Janvier 2004)**
11. **Burkina Faso – le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES /2016-_2020)**
12. **La gouvernance des organisations de la société civile au Burkina Faso (Augustin LOADA pour le Compte de OSIWA et de CODESRIA)**
13. **Méthodes des sciences sociales GRAWITZ Madeleine ; Edition Dalloz, Paris 1993**
14. **. The Oxfam gender training manual Williams S, Seed J and Mwau A (1994), Oxfam UK and Ireland**

•



ANNEXES

I-PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS 2016-2017

SOSSIBF ne serait certainement pas à ce stade de développement sans l'appui de partenaires techniques et financiers. Courant 2016- 2017, elle a bénéficié du soutien des partenaires consignés dans le tableau suivant.

Tableau N°1 : Liste des partenaires techniques et financiers de SOS SAHEL INTERNATIONAL

N°	Partenaires	Natures des interventions
NATIONAL		
1.	Etat du Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des activités de la sous composante 3.1. Renforcer la surveillance communautaire sur les performances des collectivités territoriales du Projet d'appui aux Collectivités Territoriales (PACT) dans la région du Centre-Nord ; - Financement des activités de GDTF Site de l'Est et du Centre Est dans le cadre de l'exécution du Programme National de Gestion du Terroir (PNGT)Appui technique des services déconcentrés.
2.	CILSS	Financement du projet de réduction des effets du changement climatique et d'amélioration des conditions de vie de la population de la commune de BOALA dans la province du Namentenga
INTERNATIONAL		
3.	Union Européenne	Financement des projets : <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'appui à l'accroissement de la résilience des ménages ruraux pauvres et vulnérables dans 8 communes des provinces du Yatenga et du Loroum de la région du Nord (PRORESI) ; - Projet de renforcement des capacités des acteurs locaux pour la prévention et la facilitation de la prise en charge de la malnutrition dans le district sanitaire de Nouna dans la région de la Boucle du Mouhoun (PSAN) ; - Intensification de l'assainissement familiale dans 12 communes rurales des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun (ASSA)
4.	SOSSIF	Cofinancement des projets avec les bailleurs de fonds, renforcement des capacités des équipes terrain et de la

N°	Partenaires	Natures des interventions
		Direction exécutive de SOSSIBF
5.	Union Européenne / ECHO	Projet ECHO SOUDURE 2016
6.	Agence de l'Eau Artois – Picardie	Financement des projets de coopération décentralisée Dédougou Douai
7.	US AID	Financement du projet Résilience et Croissance au Sahel REGIS ER)
8.	GIZ	Projet Sayana Press
9.	Casino	Financement du projet « Ensemble, plantons 1 million d'arbres 1, 2 et 3 »
10.	Danone	
11.	Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes	Financement des projets : - Projet de coopération décentralisée Dédougou Douai (DEDO) - Projet de Développement Local Bousé-Sao (PDL BOSA)
12.	Principauté de Monaco	
13.	CAD	
14.	Agence de l'Eau Artois Picardie	Financement des projets de coopération décentralisée Dédougou Douai et PDL BOSA
15.	Ville de Cholet	
16.	Ville de Douai	
17.	PAM	Financement des projets d'urgence et de sécurité alimentaire et nutritionnel
18.	AESN	Financement du projet Nasseré
19.	CODAH	
20.	Association MONTEVILLIERS-NASERE	
21.	Association le Soleil Dans la Main (ASDM)	Financement du Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la province du Bam 2ème phrase
22.	Ministère des Affaires Etrangères Luxembourgeois (MAEL)	
		Projet intégré et d'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales dans quinze villages de la commune de Kongoussi (PASP)
23.	PNUD	Financement du Programme d'Appui au Financement adapté à l'agriculture familiale "AgriFinance-Burkina
24.	IBIS	Financement du Projet West African Dialogue on Private Climate Financing

II. PHOTOSHOP DE QUELQUES REALISATIONS DE SOSSIBF EN 2017



Photo 5 : Une ménagère de Guemsgo, village dans le NAMENTENGA, arrosant ces pépinières



Photo 6 : Dépistage de la malnutrition chez les mères allaitantes d'enfants à Nouna



Photo 7 Une bénéficiaire du village de Balavé devant sa latrine



Photo 8 : Construction de ravine dans le village de Koulwoko dans le NAMENTENGA



Photo 9 : Confection de demi-lunes dans le village de Nitenga dans le Namentenga



Photo 10 : Ouverture de tranchée d'ancrage du micro barrage de Sam